

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'études / janvier 2013

**Du placard aux rayons :
visibilité des questions de genre
dans les bibliothèques publiques**

Renan Benyamina

Sous la direction de Christophe Catanèse
Responsable de la formation initiale des conservateurs – enssib

Remerciements

Je remercie en premier lieu Christophe Catanèse pour la proposition du sujet et pour son suivi attentif.

Je remercie les professionnels des bibliothèques pour leur disponibilité : Raphaëlle Bats, Anne Dive, Thierry Fouillet, Julie Friboulet, Delphine Quereux-Sbai, Annie Metz, Sylvie Tomolillo ainsi que tous les membres du groupe Légothèque, qui ont stimulé ma réflexion par leur gros travail de veille et d'aiguillon. Merci également à tous les interlocuteurs qui ont répondu à mes questions et enrichi le résultat de ma démarche.

Merci enfin à Axelle, camarade de galère et à mon compagnon, Gilles, pour sa relecture, son écoute bienveillante et son soutien permanent.

Résumé :

Les questions de genre – égalité femmes hommes, orientation sexuelle, représentations et stéréotypes liés au genre – sont au cœur de l'actualité. Comment sont-elles traitées au sein des bibliothèques publiques françaises ? Le genre est un concept riche et complexe, qui donne lieu à des appropriations multiples et qui interroge les pratiques et les valeurs professionnelles des bibliothécaires.

Descripteurs :

Bibliothèques publiques - - France

Études sur le genre

Homosexualité

Égalité des sexes

Abstract :

Gender issues – gender equality, sexual orientation, gender representations and stereotypes – are today's hot topics. How do french public libraries deal with that ? Gender is a rich and complex concept, which gives rise to debates and question librarians about their professional practices and values.

Keywords :

Public libraries

Gender studies

Homosexuality

Gender equality



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou
par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San
Francisco, California 94105, USA.

L'enjeu n'est pas de devenir ce que nous sommes, mais de refuser ce que nous sommes.

Michel Foucault, « Le sujet et le pouvoir », *Dits et écrits* tome 2, Gallimard, collection Quarto.

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	9
INTRODUCTION.....	11
1 GENÈSE ET APPROPRIATIONS DU GENRE.....	15
1.1 Naissance d'un champ : de la recherche féministe aux études de genre	15
1.1.1 <i>Le féminisme matérialiste.....</i>	<i>15</i>
1.1.2 <i>Sexe, genre, sexualité.....</i>	<i>16</i>
1.1.3 <i>Querelles françaises autour de la notion de genre.....</i>	<i>17</i>
1.2 Dissémination du concept dans le débat public.....	18
1.3 Le genre : une préoccupation des politiques publiques.....	20
1.3.1 <i>Genèse : les politiques internationales de développement</i>	<i>20</i>
1.3.2 <i>En Europe.....</i>	<i>21</i>
1.3.3 <i>En France</i>	<i>22</i>
2 LES FORMES DU GENRE EN BIBLIOTHÈQUES.....	25
2.1 La documentation sur le genre.....	25
2.1.1 <i>Les fonds scientifiques.....</i>	<i>25</i>
2.1.2 <i>Les fonds personnels et associatifs.....</i>	<i>26</i>
2.1.3 <i>Des collections sur le genre en bibliothèques publiques ?.....</i>	<i>27</i>
2.2 Du document à la ressource	30
2.2.1 <i>Le défi de la transdisciplinarité.....</i>	<i>30</i>
2.2.2 <i>Les bibliographies.....</i>	<i>33</i>
2.2.3 <i>Le genre : une question de société au cœur de nombreuses animations et médiations.....</i>	<i>35</i>
2.3 Séparer le genre ? Visibilité versus intégration.....	37
2.3.1 <i>Des espaces.....</i>	<i>37</i>
2.3.2 <i>Le signalement des documents.....</i>	<i>39</i>
2.3.3 <i>L'aubaine internet.....</i>	<i>40</i>
3 LE GENRE TROUBLE LA BIBLIOTHÈQUE	43
3.1 Un enjeu de positionnement	43
3.1.1 <i>Quel positionnement face à la commande politique ?.....</i>	<i>43</i>
3.1.2 <i>Des médiations communautaires.....</i>	<i>44</i>
3.2 Un enjeu de valeurs.....	47
3.2.1 <i>Un terreau socio-professionnel « gender-friendly ».....</i>	<i>47</i>
3.2.2 <i>Des valeurs professionnelles fortes : périls et opportunités.....</i>	<i>49</i>
3.2.3 <i>Le miroir transatlantique.....</i>	<i>50</i>
3.3 Deux concepts pour des bibliothèques actrices du changement social. .52	52
3.3.1 <i>Bibliothèques et construction de soi.....</i>	<i>52</i>
3.3.2 <i>Bibliothèques et empowerment.....</i>	<i>54</i>
CONCLUSION.....	57
SOURCES.....	59
BIBLIOGRAPHIE.....	61
TABLE DES ANNEXES.....	65
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	77
TABLE DES MATIÈRES.....	79

Sigles et abréviations

ABF : Association des bibliothécaires de France

ALA : American Library Association

BPI : Bibliothèque publique d'information

BnF : Bibliothèque nationale de France

EEG : Espace égalité de genre (Médiathèque Olympe de Gouges de Strasbourg)

ENSSIB : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

GLBTRT : Gay, Lesbian, Bi and Trans Round Table (groupe de travail de l'ALA sur les questions LGBT)

CSB : Conseil supérieur des bibliothèques

IFLA : International Federation of Library Associations and Institutions

INVS : Institut national de veille sanitaire

LGBT : Lesbien, gay, bi et trans

MJC : Maison des jeunes et de la culture

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

INTRODUCTION

« Cette idéologie, fondée sur le déni de l'altérité sexuelle pour construire un individu nouveau, déconnecté de toute appartenance à un sexe, se propage depuis quelques années dans notre pays. (...) Afin que toute la lumière soit faite, nous allons proposer la création d'une commission d'enquête sur le développement de la théorie du genre en France¹ ».

Le député UMP Xavier Breton demande l'ouverture d'une commission d'enquête sur le genre, afin d'étudier « comment cette théorie est en train de s'infiltrer, de se diffuser dans notre pays, sans aucun débat public² ». Instrumentalisation politique dans le contexte de l'ouverture prochaine du mariage et de l'adoption aux couples homosexuels ou simple méconnaissance du sujet : les propos de Xavier Breton indiquent bien la confusion et les inquiétudes que peut provoquer un simple mot, pourtant familier de toute personne ayant suivi des cours de grammaire à l'école primaire, le mot « genre ». Pour le définir, il faut commencer par écarter le mot « théorie » dont on le fait parfois précéder : « ce label [théorie], utilisé par les adversaires des recherches sur le genre, laisse entendre qu'il existerait un corpus idéologique homogène et doté d'une stratégie politique déterminée³ ». En réalité, le genre est d'abord un champ d'études pluridisciplinaire, qui a pour objet les rapports sociaux entre les sexes. Le genre est aussi une catégorie d'analyse, une paire de lunettes que l'on enfle pour observer un « système de bicatégorisation hiérarchisée entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées⁴ ». Nous ajoutons, pour gagner en clarté, que les études de genre s'intéressent aux mécanismes qui mettent de côté (ou au placard) les individus qui ont la malchance de ne pas correspondre à l'individu universel républicain : un homme blanc hétérosexuel.

Si le genre « s'infiltré, se diffuse dans notre pays », par quels canaux y parvient-il ? Les médias, l'école et la recherche semblent être des lieux parfaits pour corrompre les esprits. Qu'en est-il des bibliothèques ? Ce qui est certain, c'est que tous les gisements de représentations sont travaillés par le genre dans la mesure où y sont traités, confortés ou contestés les questions des rapports entre les sexes et des identités. Et dans tous ces endroits, par conséquent, la question doit y être posée. Nos bibliothèques abritent dans leurs collections les débats, les passions et les peurs qui escortent depuis plusieurs centaines d'années le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes mais aussi entre tous les humains quelles que soient leurs pratiques et leurs appartenances. Cependant, soucieuses de s'adresser à l'humanité, les bibliothèques françaises semblent parfois frileuses lorsqu'il s'agit de cibler en particulier les femmes, les personnes homosexuelles, les indéterminés. D'offrir aux populations marginalisées, stigmatisées ou victimes de préjugés les repères et les ressources qu'elles réclament (pour une partie d'entre elles) afin d'exister pleinement, en autonomie et en harmonie au sein de leur société. On sait les bibliothèques anglo-saxonnes plus enclines à cerner les besoins des « communautés » et à composer avec la diversité de leur public. Les rayons gays et lesbiens y sont acceptés, la question du genre y est globalement traitée sans tabou (ce qui ne signifie pas sans problèmes).

¹Commission des affaires culturelles et de l'éducation, Mercredi 28 novembre 2012, Compte rendu n°14

²Gonzales, Alexandra. « Des députés UMP s'inquiètent des théories sur le genre », *bfmtv.com*, 7 décembre 2012

³Jaunait, Alexandre, Bereni, Laure, Chauvin, Sébastien et Revillard, Anne. *Introduction aux Gender Studies : Manuel des études sur le genre*. De Boeck, 2008.

⁴ibid

Cependant, les documents traitant des questions de genre existent bien entendu dans les bibliothèques françaises. Nous n'avons pas cherché à le prouver ni à étudier leur nombre et leur qualité. Notre principale préoccupation était de nous interroger sur leur visibilité, sur la transformation de documents en ressources mobilisables, puis de ces ressources en offre de services cohérente et adressée. C'est pourquoi nous avons particulièrement étudié trois espaces ou centres de documentation ouverts dans des bibliothèques publiques : le Point G à la bibliothèque municipale de Lyon, l'Espace égalité de genre à la médiathèque Olympe de Gouges à Strasbourg et la bibliothèque Marguerite Durand, bibliothèque spécialisée de la Ville de Paris.

Ces visites et entretiens ont été complétés par l'étude d'un corpus de bibliographies sur le genre, par l'interrogation ciblée de catalogues de bibliothèques, par l'examen des lieux et moments où sont visibles les questionnements sur le genre (animations, communication, sites internet). Enfin, au cours de notre démarche, nous avons rencontré ou interviewé de multiples interlocuteurs ressources, professionnels de la lecture publique ou militants de l'égalité pour la plupart. L'étude de quelques pratiques à l'étranger, notamment dans le monde anglo-saxon, permet d'offrir un contrepoint à la situation observée en France. Nous regrettons toutefois de ne pas avoir pu approfondir ce travail de comparaison. En effet, plusieurs sources existent en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, comme cet ouvrage, découvert au terme de notre enquête, qui malheureusement n'est pas disponible en France : *Serving LGBTIQ Library and Archives Users* d'Ellen Greenblatt. Nous avons dû nous contenter d'en consulter des extraits *via* la plateforme *Googlebooks*. En France, les ressources sont extrêmement rares, sinon inexistantes, sur le traitement des questions de genre et sur l'accueil de publics LGBT en bibliothèques publiques. En 2012, un groupe de réflexion sur la lutte contre les stéréotypes – de genre en grande partie – a été créé au sein de l'ABF. Légothèque anime ainsi un blog qui a constitué une source d'informations importante pour ce mémoire. Nous aborderons plus précisément la création et les activités de cette association innovante au cours de ce travail.

Plusieurs de nos observations traversent l'ensemble du présent travail : la tension constante entre universalisme et visibilité, entre service public et engagement politique, mais aussi une certaine difficulté à traiter le genre en dehors d'une démarche d'éducation, de formation du citoyen vertueux. L'identité et les valeurs professionnelles des bibliothécaires, si elles font l'objet d'un développement spécifique, constituent aussi un thème transversal de notre proposition. Une autre ambiguïté a structuré et ébranlé notre démarche : la résistance ou la difficulté à traiter dans un même mouvement les questions de l'égalité entre les femmes et les hommes d'une part, celles des minorités sexuelles et de genre d'autre part. Des enjeux différents et parfois contradictoires se superposent : citoyens, identitaires, communautaires, politiques, *etc.* Il convient enfin de préciser que les réflexions présentées dans ce mémoire sont nécessairement orientées par des convictions personnelles et s'inscrivent dans un long cheminement jalonné de passions et de prises de distance. La difficulté à traiter ensemble des thématiques convergentes mais néanmoins différentes – rapports sociaux de sexe, féminisme, homosexualité, *etc.* – explique l'utilisation alternative des expressions « études de genre » (qui désigne pour nous le champ académique), « le genre » (que nous prenons pour une catégorie d'analyse ou une

préoccupation scientifique et politique), « questions de genre » qui grâce à son imprécision nous permet d'embrasser les multiples objets au cœur de notre travail.

Considérant que la complexité du concept de genre a des incidences importantes sur son appropriation dans les bibliothèques, nous tâcherons dans un premier temps de baliser son histoire, de son apparition à sa banalisation. Nous observerons ensuite les formes que peut prendre le genre en bibliothèques, dans tous les secteurs de la documentation, d'abord, puis plus précisément au sein des lieux dédiés à la lecture publique. Enfin, après ces deux temps de description et de restitution de notre enquête, nous poserons l'hypothèse dans une partie plus prospective que le genre trouble les bibliothèques et, à la marge, les transforme. Mais vu le sujet qui nous occupe, on sait bien comment les marges abritent les révolutions.

Sur un choix grammatical

Nous avons pris le parti grammatical, contre la règle selon laquelle « en français, le masculin l'emporte sur le féminin », de rendre visible la marque du genre féminin « lorsque le sujet collectif comprenait des hommes et des femmes⁵ ». Pour justifier ce choix, nous nous permettons de citer longuement Isabelle Clair, qui en présente les raisons dans la conclusion de son ouvrage *Sociologie du genre*, tout en dévoilant les problèmes de fond qu'il pose. Problème en forme de nœud gordien qui illustre bien la complexité de toutes les réflexions sur le genre :

« En même temps qu'un tel choix rend visible l'invisible, il engendre au moins deux problèmes. D'une part, il réitère la binarité de la réalité sociale du genre et court le risque de corroborer la place secondaire du « féminin » : un e muet qui dépasse. D'autre part, cette précision élaborée pour contester un système peine à faire système elle-même : jusqu'où mixise-t-on les termes ? On ne peut éviter de tracer une frontière entre ce que l'on garde et ce que l'on modifie dans l'écriture. Ce faisant, on rompt inévitablement la belle cohérence et s'expose à la raillerie : souvent perçue comme de la pure coquetterie, la modification de la langue est toujours moins jolie que la langue elle-même. Mais c'est justement parce que cette modification est raillée que l'on persiste à la mettre en œuvre : encore aujourd'hui, c'est la résistance au dévoilement qui point sous la moquerie, prouvant que toute modeste et imparfaite qu'elle paraisse, la marque du féminin grammatical subvertit un ordre plus grand qu'elle.⁶ »

⁵Clair, Isabelle. *Sociologie du genre : Sociologies contemporaines*. Armand Colin, 2012, p.123

⁶ibid

1 GENÈSE ET APPROPRIATIONS DU GENRE

La notion de genre est complexe, aussi dangereuse que pleine de promesses. D'une part à cause de sa polysémie : en français, le genre désigne le genre grammatical des noms communs (masculin ou féminin) mais aussi des genres littéraires (littérature, théâtre, poésie, *etc.*). D'autre part, dans son acception scientifique, parce qu'il décrit à la fois « une réalité sociale, un concept rendant compte de cette réalité sociale et un corpus de recherche comprenant d'autres termes qui l'ont précédé (rapports sociaux de sexe, domination masculine, patriarcat)⁷ ». D'un point de vue politique, enfin, parce que le genre est une approche qui entend découvrir des réalités sociales hors-champ, promue pour l'essentiel par des individus ou des groupes, sinon minoritaires, au moins dominés. Aujourd'hui, le genre est un champ scientifique reconnu, un enjeu de société débattu et médiatisé mais aussi l'objet de politiques publiques spécifiques.

1.1 NAISSANCE D'UN CHAMP : DE LA RECHERCHE FÉMINISTE AUX ÉTUDES DE GENRE

L'histoire scientifique du concept de genre est jalonnée de malentendus culturels et linguistiques autant que de conflits stratégiques et doctrinaires. La principale difficulté que son développement a rencontrée, en France en tout cas, provient de la synthèse qu'il opère entre l'étude des rapports sociaux de sexe, portée principalement par les recherches féministes, et des approches plus déconstructionnistes promues par les héritiers-ères de la *French Theory*, notamment parmi les études gays et lesbiennes.

1.1.1 Le féminisme matérialiste

« On ne naît pas femme, on le devient ». Sans doute la proposition de Simone De Beauvoir compte-elle parmi les plus citées et les plus commentées des cinquante dernières années. En opérant une distinction entre les caractéristiques sociales et comportementales associées au sexe féminin d'une part et les caractéristiques biologiques définissant juridiquement le sexe féminin d'autre part, l'auteure du *Deuxième Sexe* ouvrait une brèche théorique majeure dans la pensée sur les identités. Dans le sillage de l'existentialisme sartrien, elle analyse les déterminants de la condition féminine, rejetant l'idée d'une essence du féminin. On peut ainsi la considérer, à l'instar de Michèle Perrot lors d'une rencontre sur le féminisme à la Bibliothèque nationale de France comme « la mère du genre »⁸. Le féminin peut dès lors être examiné en tant que construction sociale, culturelle et historique, en dehors des catégories de mystère, d'éternel ou de destin biologique. Si le terme « genre » n'est alors pas encore employé, Simone de Beauvoir pose les jalons d'une approche matérialiste des rapports de sexe, qui sera développée par la recherche féministe jusque dans les années 1970, le plus souvent dans un cadre théorique marxiste. Poursuivant ce travail de dénaturalisation du sexe, Nicole Claude Mathieu invente les concepts de « sexe social » et de « système social de sexe » ; système social auquel elle intègre le sexe masculin. Cette proposition

⁷Clair, Isabelle. *Sociologie du genre : Sociologies contemporaines*. Armand Colin, 2012, p.12

⁸« Le Féminin, naissance d'un genre ? », conférence avec Michèle Perrot et Françoise Héritier, animée par Michel Winock le 25 novembre 2008 dans le cadre du cycle Histoire - *Hommes, femmes... histoire du genre* ? À la BnF.

relève sans doute désormais de l'évidence, mais elle introduit alors une véritable rupture en revendiquant la nécessité de travailler aussi bien sur le « groupe social “homme” » que sur le « groupe social “femme” »⁹. De nombreuses autres auteures participent à la même époque à l'élaboration des concepts qui structurent la pensée féministe, parmi lesquels nous pouvons citer le “patriarcat” de Christine Delphy, le “sexage” de Colette Guillaumin. Des analyses qui mettent en évidence la hiérarchie instituée entre les genres, ce que Françoise Héritier appelle la “valence différentielle des sexes”. Pour la plupart de ces chercheuses, le travail est un terrain d'études privilégié, aussi bien – et c'est une révolution théorique – dans sa dimension productive et salariée que dans sa dimension reproductive et domestique. Il s'agit de dénaturer cette “division sexuelle du travail”, une entreprise encore d'actualité aujourd'hui : de nombreux travaux s'intéressent ainsi à la permanence de représentations associant les activités du *care* (activités de soin, d'attention, d'éducation) au féminin et les activités de décision et de production de discours au masculin.

La critique féministe de la « bicatégorisation hiérarchisée entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin)¹⁰ » s'inscrit dans un champ d'analyse que l'on décrit en France comme “études sur les rapports sociaux de sexe” mais que l'on désigne déjà, outre-Atlantique, par l'expression “gender studies”. C'est avec la traduction d'un article fondateur de Joan Scott en 1988, « Le genre : une catégorie d'analyse¹¹ », que le terme s'impose en France dans les milieux scientifiques.

1.1.2 Sexe, genre, sexualité

Si le concept de genre a été mobilisé par les mouvements et les chercheuses féministes, il a connu dans le même temps une histoire parallèle, parmi les scientifiques s'intéressant à l'intersexualité, appelée plus couramment hermaphrodisme. Dès 1955, le psychologue médical John Money préfère parler de “gender roles” plutôt que de “sex roles”. Confronté à des cas d'indétermination sexuelle, il constate que c'est bien l'éducation qui fait l'homme ou la femme plutôt que la biologie. A sa suite, le psychiatre Robert Stoller est le premier à parler d'identité de genre pour qualifier la transsexualité, s'affranchissant du registre lexical pathologisant qui décrivait jusqu'alors – et décrit encore souvent – l'homosexualité et la transsexualité. Ce faisant, il instaure une différence entre les pratiques sexuelles et l'identité, soit entre sexualité et genre. Toutefois, l'approche de ces deux cliniciens n'interroge pas les normes de genre puisqu'ils s'emploient dans leur travail à réassigner un genre à de jeunes enfants nés intersexués ou victimes d'accidents. Les cas de chirurgie de (ré)assignation sexuelle sur des personnes hermaphrodites – et le développement ultérieur de caractéristiques sexuelles conformes ou contraires à l'identité qui leur a été assignée – constituent un matériau essentiel des travaux de Judith Butler. Son ouvrage *Gender Trouble* est publié aux Etats-Unis en 1990 ; il faudra attendre 2005 pour qu'il soit traduit en France. Un décalage qui s'explique en partie par le changement radical de paradigme qu'implique le projet de Butler de « définir une politique féministe qui ne soit pas fondée sur l'identité féminine¹² ».

⁹Welzer-Lang, Daniel. *Les hommes et le masculin*. Payot, 2008, p.26

¹⁰Jaunait, Alexandre, Bereni, Laure, Chauvin, Sébastien et Revillard, Anne. *Introduction aux Gender Studies : Manuel des études sur le genre*. De Boeck, 2008.

¹¹Scott, Joan. « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique ». *Les Cahiers du GRIF* 37, n°1, 1988, p.125

¹²Fassin, Eric. préface de *Trouble dans le genre : Le féminisme et la subversion de l'identité* de Judith Butler. Editions La Découverte, 2006, p.8

Pour elle, le genre se performe, c'est à dire qu'il se joue, se met en scène. Dans son sillage se développent les *queer studies*, qui travaillent sur l'oscillation, les passages et les transgressions entre les genres, les sexualités et même les sexes. La question transgenre, en tant qu'elle manifeste une déconnexion totale entre sexe, genre et sexualité, devient peu à peu un angle important de l'analyse. Une personne peut ainsi être dotée d'organes génitaux féminins, revendiquer un genre masculin et avoir des pratiques hétérosexuelles avec une personne autre de genre féminin.

1.1.3 Querelles françaises autour de la notion de genre

La publication tardive, en France, de textes américains fondateurs des études de genre, s'explique par une résistance scientifique et politique forte. Résistance d'autant plus étonnante que les universitaires américain-e-s commentent pour la plupart les apports de ce qu'ils appellent la *french theory*, soit des auteurs post-structuralistes comme Jacques Derrida, Michel Foucault ou Jacques Lacan. Mais comme l'explique Marie-Hélène Bourcier, « une interprétation encore vivace et que l'on sent poindre en France croit pouvoir opposer marxisme et post-structuralisme en remerciant le premier de se soucier des formes d'oppression, ce que ne ferait pas le second qui ne s'intéresserait qu'au langage et pas à la réalité¹³ ».

La résistance quasi générale dans les années 1990 à l'égard du concept de genre est aussi liée aux objets d'étude choisis par ses promoteurs. Se détournant partiellement des questions de production et de reproduction pour interroger les sexualités, les tenants du genre s'affranchissent des pratiques de recherche féministes traditionnelles évoquées plus haut. Judith Butler, à l'instar d'autres chercheurs et chercheuses, s'intéresse à des cas marginaux, « prenant appui sur des exceptions pour penser la règle – non comme inversion, mais comme modèle d'invention de nouvelles formations du sujet, et en même temps comme vérité générale de la norme¹⁴ ». Et de s'intéresser aux drag-queens qui “performent” le genre et nous enseignent le caractère imitatif de cette performance. Les *gender studies*, s'inscrivant dans la tradition américaine des *cultural studies*, prennent en effet pour objets la littérature, des pratiques corporelles et sexuelles minoritaires, les cultures populaires ; une démarche encore suspecte dans le milieu académique français, comme le constate Marie-Hélène Bourcier :

« Il n'est plus seulement question de la littérature des élites (avec la sempiternelle utilisation de Virginia Woolf) et du point de vue des créatrices, mais aussi de Madonna et des fans de *Xena la guerrière*. La dépendance à l'égard de la sociologie du travail ou de l'histoire des femmes, re-naturalisante à terme, s'est atténuée. Les analyses féministes des *mass media*, un temps cantonnées au cinéma, se sont distancées de l'appareillage psychanalytique pour analyser la spectatrice et se tourner du côté des pratiques des publics et des cultures en pleine dés-invisibilisation : les femmes, les lesbiennes de couleur, les minorités sexuelles et ethniques, mais aussi les multiples masculinités émergentes ou passées.¹⁵ »

¹³Bourcier, Marie-Hélène. *Sexpolitiques, Queer Zones 2*. La Fabrique édition, 2005, p.17

¹⁴Fassin, Eric. préface de *Trouble dans le genre : Le féminisme et la subversion de l'identité* de Judith Butler. Editions La Découverte, 2006, p.16

¹⁵Bourcier, Marie-Hélène. *Sexpolitiques, Queer Zones 2*. La Fabrique édition, 2005, p.24

1.2 DISSÉMINATION DU CONCEPT DANS LE DÉBAT PUBLIC

Malgré cette résistance extrêmement forte aux références, à la démarche comme aux objets d'étude des études de genre, elles ont fini par trouver leur place en France. Par une nouvelle génération de chercheuses et de chercheurs, d'abord, qui ont développé des revues et des réseaux en la matière. Des masters existent désormais affichant dans leurs intitulés la notion de genre : « genre, politique et sexualité » à l'EHESS, « *EGALES*, Etudes Genre et Actions Liées à l'Egalité dans la Société » à Lyon 2, « Genre(s), pensées de la différence, rapports de sexe » à Paris 8, « genre et pratiques sociales » à Toulouse Le Mirail, etc. De nombreux séminaires et cours se développent, comme à Sciences Po ou à l'École normale supérieure de lettres et sciences humaines ; des associations permettent aux chercheuses et chercheurs d'échanger sur leurs travaux (le RING, Mnémosyne, EfiGiES).

Accompagnant le développement hexagonal des études de genre, plusieurs maisons d'édition se sont engagées, dans les années 2000, dans la publication de textes américains, traduits dans le monde entier sauf en France, comme le fameux *Gender Trouble* de Judith Butler évoqué plus haut, paru en 2005 à La Découverte. C'est justement pour le compte de La Découverte qu'Eric Fassin dirige la collection Genre et sexualité, dont il explicite le programme :

« Les questions sexuelles sont d'actualité. On débat des inégalités entre hommes et femmes et des discriminations à l'encontre des minorités sexuelles, autant que des politiques de la filiation et de la reproduction, de la pornographie et de la prostitution, et des violences. En même temps, la critique des normes touche à notre intimité, y compris amoureuse, puisqu'elle interroge les évidences de la masculinité et de la féminité en même temps que des pratiques sexuelles. Bref, les questions sexuées et sexuelles, autrement dit, les questions de genre et de sexualité se croisent aujourd'hui pour apparaître comme des enjeux proprement politiques.¹⁶ »

Les éditions Amsterdam sont également très actives dans le domaine en publiant plusieurs textes de Judith Butler, des auteur-es américain-es essentiel-les comme Eve Kosofsky Sedgwick (*Epistémologie du placard*) ou David Halperin (*Ce que veulent les gays*), le manifeste féministe lesbien de Monique Wittig, *La Pensée straight*, ou encore des universitaires français-es contemporain-es comme Eric Fassin ou Marie-Hélène Bourcier. Il n'est pas anodin que ces différents ouvrages se situent aux côtés de textes sur le post-colonialisme, les études culturelles, l'écologie politique, d'auteurs comme Felix Guattari, Frantz Fanon, Jacques Rancière dans une collection baptisée « hors collection ». Les éditions de La Dispute ont aussi leur collection dédiée au genre, « Le genre du monde », dirigée par la sociologue Danièle Kergoat, qui propose des textes sur les rapports sociaux de sexe (*La Mixité au travail* de Sabine Fortino) et sur les apports de la théorie queer (*Théorie queer et cultures populaires. De Foucault à Cronenberg*, de Teresa de Lauretis). De multiples maisons d'édition, plus ou moins spécialisées, ont à leur catalogue des ouvrages rentrant dans le champ des études de genre : Léo Scheer (*Le genre en question ou questions de genre ; De Pierre Molinier à Pedro Almodovar*, de Claude Esturgie), les Presses universitaires de France (*Sexe, genre et sexualité* d'Elsa Dorlin), La Martinière (*Mauvais genre, une histoire des représentations de l'homosexualité* de Florence Tamagne), Denoël (*Vamps&Tramps, Une théorie païenne de*

¹⁶IRIS - Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (sciences sociales, politique, santé),

la sexualité de Camille Paglia), Grasset (*Testo Junkie : Sexe, drogue et biopolitique* de Beatriz Preciado), etc. Cette liste permet de saisir à quel point les éditeurs français se sont emparés de la question et participent aujourd'hui à la vitalité des études de genre ainsi qu'à leur diffusion dans l'espace public.

Certainement motivé par cette activité éditoriale et par l'actualité des débats, depuis une vingtaine d'années, sur les sexualités, les normes familiales, la filiation et l'égalité entre les femmes et les hommes, le monde de la presse consacre une couverture relativement importante de ces sujets. En attestent le nombre d'articles sur le genre parus dans le magazine *Sciences humaines*¹⁷, les multiples dossiers spéciaux (numéro 37 de *Books* en novembre 2012 sur le thème masculin/féminin, numéro 3283 de *Télérama* en décembre 2012, sur « Le déclin de l'empire masculin »), ainsi que le traitement par la presse quotidienne des actualités sur le mariage pour tous.

On comprend bien que l'approche en termes de genre, en proposant un changement de paradigme, pose des problèmes aussi bien parmi les universitaires (nous l'avons vu précédemment), les militant-e-s que dans l'exécution des politiques publiques. Comme le résume Isabelle Clair, « Par l'abandon lexical de la référence aux groupes de sexe, le genre extrait plus explicitement l'analyse de la seule question des femmes ; il embrasse dès lors plus globalement le poids de la différenciation/hiéarchisation des sexes dans la construction de l'ordre social. Dans le même temps, il est suspecté d'euphémiser la portée subversive du propos féministe.¹⁸ » Cette complexité se traduit nécessairement pas des difficultés à promouvoir l'analyse en termes de genre dans la société française. De nombreux débats, depuis le pacs jusqu'au droit au mariage et à l'adoption pour tous en passant par l'introduction de la notion de genre dans les manuels scolaires, montrent à quel point il s'agit d'un sujet sensible.

Dans un essai stimulant intitulé *La Différence des sexes à l'épreuve de la République*, Maxime Foerster souligne le paradoxe suivant : alors que l'universalisme qui fonde le contrat social français considère « le citoyen comme un individu abstrait, sans identification ni qualifications particulières, en deçà et au-delà de ses déterminations concrètes¹⁹ », l'idéologie républicaine a repris la mystique de la différence des sexes, perpétuant la croyance de son caractère naturel, lui adjoignant une pensée tout aussi mystique de l'ordre symbolique.

Un tel terreau intellectuel explique entre autres la virulence des paroles prononcées au sein de l'Assemblée nationale à l'occasion de l'adoption des lois sur l'avortement, sur le pacs ou aujourd'hui sur le mariage pour tous. L'affaire des manuels scolaires est à cet égard édifiante. En 2011, quatre-vingt députés s'insurgent dans une lettre ouverte contre la « promotion par des manuels scolaires de l'idéologie du genre ». Parler d'une idéologie ou d'une théorie témoigne déjà d'une incompréhension puisqu'il s'agit *a minima* d'un concept, au plus d'un paradigme. Les députés affirment que « selon cette théorie, les personnes ne sont plus définies comme hommes et femmes mais comme pratiquants de certaines

¹⁷Le moteur de recherche en ligne du magazine affiche 185 résultats à la requête « Genre + Sexualités », 197 à la requête « Masculin + féminin », 56 résultats à la requête « Judith Butler ».

¹⁸Clair, Isabelle. *Sociologie du genre : Sociologies contemporaines*. Armand Colin, 2012, p.58

¹⁹Schnapper, Dominique. *Dictionnaire critique de la République*, Flammarion, 2002, cité par Maxime Foerster dans *La Différence des sexes à l'épreuve de la République*, L'Harmattan, 2003.

formes de sexualités : homosexuels, hétérosexuels, bisexuels, transsexuels²⁰ ». Or, en réalité, les manuels prennent justement le soin de distinguer – acquis scientifique relativement consensuel – sexe, genre et sexualité. De la difficulté à tracer la frontière entre conviction respectable et préjugé à combattre...

Pour Eric Fassin, « la question minoritaire ne touche pas seulement les minorités. [...] L'enjeu des controverses actuelles, au delà des objets spécifiques qui en sont la matière (le pacs ou le mariage, l'adoption ou l'assistance médicale à la procréation), c'est le statut des normes dans les sociétés démocratiques. Aujourd'hui, les normes sont-elles jamais définies d'une manière qui transcende l'histoire, sur un principe tel que Dieu ou la Tradition, la Nature ou la Culture, voire la Science – ou bien sont-elles toujours immanentes à l'histoire, définies par la délibération démocratique et la négociation politique ?²¹ ». Cette réflexion nous permet de saisir l'enjeu qu'il y a, quelles que soient les convictions de chacun-e, à engager la réflexion sur le genre et les sexualités dans le débat public. Si la question fondamentale de l'autorité des normes et de leur caractère social est évidemment clivante, elle est au cœur de tout traitement du genre par les politiques publiques.

1.3 LE GENRE : UNE PRÉOCCUPATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le concept de genre a connu une histoire parallèle à celle de sa définition scientifique et de son appropriation par l'opinion. Il est en effet devenu une catégorie d'analyse des politiques publiques en même temps qu'une orientation structurante dans leur élaboration. Cette histoire spécifique trouve son origine dans les politiques internationales de développement, qui a manifestement marqué les réflexions ultérieures sur le thème « genre et action publique ».

1.3.1 Genèse : les politiques internationales de développement

Le terme « genre » s'est imposé dans le champ de l'action publique via les programmes internationaux de développement puis les politiques européennes de lutte contre les discriminations. Si la question des femmes était déjà posée dans les années 1970, le recours au concept de genre permet à partir de la conférence de Pékin sur le statut des femmes, en 1995, d'interroger les rapports entre les sexes. La définition qui en est retenue est la suivante : « Le genre se réfère aux relations entre hommes et femmes basées sur des rôles socialement définis que l'on assigne à l'un ou l'autre sexe²² ». On développe à cette occasion le concept de *gender mainstreaming* que l'on traduit couramment par « approche intégrée du genre » et qui consiste à intégrer la dimension du genre dans toutes les politiques publiques afin d'interroger leurs effets différenciés sur les hommes et les femmes. Il s'agit plus précisément d'« encourager l'adoption de mesures énergiques et visibles visant à assurer la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans toutes les politiques et tous les programmes afin d'en analyser les conséquences sur les hommes et sur les femmes, respectivement, avant toute prise de décision²³ ». La démarche du *gender mainstreaming* ne doit pas être confondue avec des politiques publiques ciblées, par exemple contre les discriminations, les violences faites aux femmes, les inégalités de salaires.

²⁰« Des députés UMP contestent la notion d'« identité sexuelle » expliquée par certains manuels scolaires ». *Le Monde.fr*, 30 août 2011

²¹Fassin, Eric. *L'inversion de la question homosexuelle*. Editions Amsterdam, 2005, p.15

²²Déclaration et programme d'action de Beijing, quatrième conférence mondiale sur les femmes des Nations Unies, 1995

²³ibid

A l'échelle internationale, le concept de genre a donc surtout été mobilisé dans les politiques de développement, donnant lieu à des colloques, des articles, des portails d'information (www.genreenaction.net), des formations (notamment un Master « Genre et développement » à Paris 7, un master « Genre et démographie » à Lyon 2). A la suite de nombreux travaux sur la prise en compte du genre dans les programmes de développement, en particulier des pays du sud, l'OCDE s'est également emparée du concept, comme en témoigne un récent rapport dans lequel elle engage à « s'attaquer aux inégalités hommes-femmes pour stimuler la croissance²⁴ ». Ce travail fait suite à une initiative, engagée en 2010 visant à promouvoir « l'égalité des sexes en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat (les « trois E ») dans le but d'améliorer les politiques et de promouvoir la parité économique dans les pays membres comme non membres de l'Organisation.²⁵ » Davantage que d'égalité de genre, l'OCDE parle d'objectifs de parité ; choix de vocabulaire qui est ancré, comme toujours, dans une orientation politique spécifique.

1.3.2 En Europe

Cette approche intégrée du genre ou de l'égalité des sexes, concept autant que méthode, est rapidement appropriée par les institutions européennes, au sens communautaire comme la Commission et le Parlement aussi bien qu'au sens élargi comme le Conseil de l'Europe. La diffusion de ce concept n'est pas sans poser des problèmes de définition et de périmètre d'action. En effet, en fait de genre, on parle le plus souvent d'égalité entre les femmes et les hommes. C'est à dire d'égalité des sexes ; l'égalité des genres, parfois évoquée, n'ayant pas de sens puisque l'on considère selon les études de genre que le genre ne se réduit pas à la binarité hommes femmes. Problème de traduction ou conflits de paradigmes ? Il est probable que la confusion qui plane autour du recours au genre en politiques publiques procède de ces deux raisons. La dernière institution citée est vraisemblablement la plus claire sur le sujet puisqu'elle distingue politiques en faveur de l'égalité hommes/femmes, politiques contre les violences faites aux femmes et lutte contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Autant de problématiques traitées conjointement par les études de genre mais qui peinent à être pensées dans un même geste politique. La même difficulté se pose avec le concept – également promu par les institutions européennes – de *gender budgeting*²⁶, qui consiste à analyser les budgets non en fonction du genre mais du sexe. Isabelle Clair pointe cette ambiguïté : « le genre révèle une logique globale qui organise la société, jusque dans ses moindres recoins. Il ne se contente pas de désigner l'appartenance à un groupe de sexe.²⁷ » Le genre est une catégorie d'analyse et non une catégorie descriptive : « Une phrase telle que “on analysera les pratiques alimentaires des Français en fonction de leur âge, de leur genre et de leur profession” est théoriquement incorrecte²⁸ »

Cependant, les institutions européennes ont largement participé à la diffusion du concept de genre, *via* le droit européen (transpositions de directives communautaires dans les droits nationaux, jurisprudence de la Cour européenne

²⁴« L'égalité Hommes-Femmes en Matière d'Éducation, d'Emploi et d'Entrepreneuriat », rapport final à la Réunion du Conseil au niveau des ministres, OCDE, mai 2012

²⁵ibid

²⁶évaluation des budgets existants avec une perspective de genre à tous les niveaux du processus budgétaire, restructuration des revenus et des dépenses dans le but de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

²⁷Clair, Isabelle. *Sociologie du genre : Sociologies contemporaines*. Armand Colin, 2012, p.8

²⁸ibid

des droits de l'homme) ainsi que par le biais de nombreux rapports sur la lutte contre les discriminations. Citons un ouvrage publié en 2011 par les éditions du Conseil de l'Europe, *La discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre en Europe*, dont l'éditorial rappelle le sens de tels engagements :

« Nombreux sont ceux qui sont farouchement opposés à tout débat sur le plein exercice des droits de l'homme universels des personnes LGBT. Ce sujet n'est peut-être pas très populaire mais le moment est venu aujourd'hui de faire avancer les discussions de façon concrète. Les faits présents dans ce rapport serviront de base à un dialogue constructif avec les pouvoirs publics et d'autres parties prenantes en vue de faire progresser le respect des droits de l'homme des personnes LGBT.²⁹ ».

Le volontarisme affiché est d'autant plus spectaculaire qu'il interpelle l'Europe élargie du Conseil de l'Europe, soit quarante-sept Etats parmi lesquels la Russie. Au niveau communautaire, le Parlement européen rappelle aussi régulièrement à l'ordre les Etats membres qui mettent en œuvre des lois discriminatoires, comme la Hongrie récemment.

1.3.3 En France

À l'échelle nationale

Au niveau français, le terme genre peine à s'imposer dans l'administration et dans les discours politiques, certainement pour les mêmes raisons qu'il a mis du temps à gagner l'université. Toutefois, la question de l'égalité entre les femmes et les hommes fait l'objet de lois et d'actions régulières depuis les années 1960 (loi Neuwirth sur la contraception en 1967), tout comme, depuis moins longtemps, la reconnaissance des personnes homosexuelles ou transgenres. Les années 2000 ont marqué un tournant dans la prise en compte par l'action publique des discriminations sexistes et homophobes ainsi que dans l'exigence d'égalité entre les individus quels que soient leur sexe ou leur orientation sexuelle. C'est en effet en 1999 qu'est votée la loi sur la parité qui ne manqua pas de déclencher des polémiques au sein même des mouvements féministes. En effet, d'un point de vue théorique, promouvoir une égalité contingentée revient à considérer deux groupes humains distincts et à essentialiser, pour certain-e-s féministes, la différence des sexes. La même année est votée la loi sur le Pacte civil de solidarité qui reconnaît en droit l'existence de couples de même sexe. On peut ajouter à ces deux moments importants la création en 2004 de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) qui recense dix-huit critères de discrimination, parmi lesquels le sexe, l'orientation sexuelle, les mœurs. Notons que de nombreuses associations réclament la reconnaissance d'un dix-neuvième critère de discrimination en raison de l'identité de genre qui viserait à condamner la transphobie. Le changement de gouvernement en 2012 marque la re-création d'un ministère des Droits des femmes. Malgré son titre, la lutte contre l'homophobie est aussi l'un de ses chevaux de bataille. Ce ministère a jusqu'à présent fait preuve d'un volontarisme remarqué en proposant une sensibilisation, pour tou-te-s les ministres, à l'égalité femme/homme et en dévoilant deux plans d'actions, sur l'égalité femme/homme et sur la lutte contre l'homophobie. Dans ce dernier, le deuxième volet d'actions s'intitule « S'appuyer sur la jeunesse pour faire évoluer les mentalités³⁰ ». Il est tout à fait édifiant

²⁹Hammarberg, Thomas. *La discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre en Europe*, Editions du Conseil de l'Europe, 2011.

³⁰ *Programme d'actions gouvernemental contre les violences et les discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre*, ministère des droits des femmes, 31 octobre 2012

qu'à cet endroit soient évoqués comme leviers d'action les écoles, l'enseignement supérieur, les associations, le sport, les mouvements d'éducation populaire, les chaînes de télévision et de radio... mais pas les bibliothèques.

A l'échelle locale

Les plans d'action en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les stéréotypes de genre se développent aussi – et surtout – à l'échelle locale. Sous l'impulsion du Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE), les collectivités sont encouragées à signer la *Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale* et à y adjoindre des plans d'actions concrètes. La charte précise dans son quatrième principe que « l'élimination des stéréotypes sexués est indispensable pour l'instauration de l'égalité des femmes et des hommes ». Outre des recommandations sur la représentation des femmes dans les instances politiques et de décision, la lutte contre les violences et les discriminations, l'article 20 est précisément consacré à la culture, aux sports et aux loisirs ; il enjoint entre autres les collectivités signataires à « encourager les bibliothèques publiques à mettre en cause les stéréotypes de genre à travers le stock de leurs livres et autres documents, ainsi que dans leurs autres activités promotionnelles³¹ ».

Nous avons rassemblé une dizaine de plans d'actions consécutifs à la signature de la charte pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale³². Plusieurs d'entre eux évoquent la bibliothèque comme opérateur possible, parmi d'autres, de ces politiques publiques. La ville de Bron entend ainsi favoriser le genre comme thème de lecture durant des ateliers avec la médiathèque (article 4). A Reims, les médiathèques sont considérées comme partenaires de plusieurs actions et font l'objet d'une attention particulière à travers l'action 4 « Sensibilisation culturelle tout public à l'égalité ». Il est intéressant de constater que la Ville de Reims considère son réseau de lecture publique comme l'outil privilégié pour « mettre à disposition des Rémois et équipes éducatives des outils pédagogiques, des ouvrages et DVD et des expositions pour développer la réflexion et la connaissance du public sur la place des femmes et des hommes dans la société ». La ville de Lyon, quant à elle, valorise l'existence du Point G à la bibliothèque de la Part-Dieu dans la fiche 18 de son plan d'actions : « Capitalisons la connaissance sur l'égalité femmes/hommes / 18.1 – Diffusons les études sur le genre : valoriser le fonds “Genre et sexualités” géré par le Centre de ressources sur le Genre de la Bibliothèque municipale ». A Strasbourg, la médiathèque Olympe de Gouges est un des leviers principaux de l'objectif 2 du plan, « Irriguer la ville d'une culture de l'égalité », qui prévoit deux actions concrètes : « la création d'un centre de ressources dédié au genre » (action 2.3) et « documenter sur les questions de genre » (action 2.4)³³. La plupart de ces collectivités mettent aussi en œuvre des actions de promotion de l'égalité dans leur gestion du personnel ; les bibliothèques comptant parmi les services qui emploient le plus de monde dans les municipalités, elles sont particulièrement concernées par ces dispositions.

³¹Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, Conseil des communes et régions d'Europe, 2006

³²Liste des plans d'action étudiés à la page sources

³³Extrait du plan d'action de la ville de Strasbourg en annexes

2 LES FORMES DU GENRE EN BIBLIOTHÈQUES

Le genre existe dans les bibliothèques. Le développement d'une documentation appropriée a bien entendu accompagné l'expansion des recherches en la matière, augmentée par les apports de personnes privées. Des fonds spécifiques existent donc dans les universités et dans certaines associations. Dans le même temps, les bibliothèques publiques bâtissent leurs collections selon le principe de pluralité et proposent donc naturellement dans leurs rayons des documents traitant plus ou moins directement des questions de genre.

2.1 LA DOCUMENTATION SUR LE GENRE

La documentation sur le genre, à l'instar des recherches sur le genre, n'est pas facile à circonscrire et comprend selon les cas des corpus différents. Plusieurs enjeux se croisent en la matière et correspondent approximativement à l'histoire du concept de genre résumée plus haut : les besoins documentaires des premières chercheuses féministes, la constitution d'archives et le rassemblement de ressources par et pour les minorités sexuelles, la redécouverte du patrimoine au prisme de nouvelles catégories d'analyse, la médiation, enfin, de ce champ documentaire auprès du public.

2.1.1 Les fonds scientifiques

Ainsi que l'a rappelé Mariane Clatin dans un mémoire d'études consacré à la documentation féministe, « l'existence de collections spécialisées relatives à l'histoire des femmes est bien antérieure à la reconnaissance d'un champ universitaire³⁴ ». Ainsi, la première bibliothèque française de documentation féministe est le fait de Marguerite Durand, journaliste et militante féministe, qui légua en 1932 ses archives et sa bibliothèque à la Ville de Paris. La bibliothèque Marguerite Durand, désormais installée au sein de la bibliothèque Melville à Paris, apparaît ainsi comme le seul établissement public en dehors des universités dédié à l'histoire des femmes et au féminisme. Son statut particulier de bibliothèque spécialisée de la Ville de Paris et – à ce titre – non accessible en accès direct aux usagers – justifie son rapprochement avec les collections des universités. Cependant, nous considérons dans le même temps qu'elle est susceptible de remplir des missions de lecture publique du fait de sa localisation et de son histoire particulière.

Dans le sillage de l'entrée à l'université des études féministes, des centres de documentation se sont développés. Les plus remarquables d'entre eux se situent en toute logique dans les établissements qui ont accueilli les premiers la recherche féministe, comme l'université Paris VII, qui abrita en 1973 le premier séminaire de Michèle Perrot sur le thème « Les femmes ont-elles une histoire ? ». En 1975 est créé le Centre d'études féministes de Paris 7 (également par Michèle Perrot) puis en 1976 le Centre Lyonnais d'Etudes Féministes. En 1979, c'est le Groupe de Recherche Interdisciplinaire en Etudes de Femmes qui est ouvert à Toulouse. Ces trois initiatives expliquent l'importance de trois institutions dans la recherche sur le genre en France : le CEDREF de Paris 7, le Centre Louise Labé de Lyon et le Pôle de recherche Simone/SAGESSE à Toulouse. Ces trois centres de recherche se sont

³⁴Clatin, Marianne. *La Documentation féministe : institutions de conservation et outils bibliothéconomiques*, mémoire d'études, Enssib, 2003.

associés pour créer un catalogue collectif commun sur le genre, qui contient aujourd'hui près de 10 000 références d'ouvrages sur les femmes, la question du genre et l'égalité femmes-hommes.

D'autres fonds plus spécifiques ont été constitués au fil des années et des opportunités. C'est le cas du fonds Aspasia dédié à l'histoire des femmes et du genre en éducation. Localisé à l'IUFM de Lyon, il a été créé dans le cadre de la convention interministérielle sur l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif en 2000. La même année, fruit d'un partenariat entre une association, Les Archives du féminisme, et l'université d'Angers, est inauguré le Centre des Archives du féminisme.

2.1.2 Les fonds personnels et associatifs

Lorsque les institutions (universités, bibliothèques publiques, etc.) négligent un champ – les femmes, l'homosexualité –, des personnes privées se chargent de constituer des fonds documentaires, archives et/ou bibliothèques pour pouvoir néanmoins l'étudier. Et pour entretenir la mémoire de luttes ou de communautés. Le fonds Marguerite Durand est à cet égard exemplaire, constitué autour de « l'officine de documentation féministe » de la militante parisienne, par ailleurs créatrice du quotidien *La Fronde* en 1897. Tout au long de sa vie, elle alimenta en effet sa bibliothèque de photographies, manuscrits, ouvrages et tout autre type de documents, mais aussi de dossiers thématiques et de revues de presse réalisés en lien avec son activité à *La Fronde*. En 1931, elle légua sa bibliothèque à la ville de Paris, continuant à l'organiser et à l'enrichir jusqu'à sa mort en 1936. La vocation de cette bibliothèque est de « témoigner de tout ce que les femmes ont entrepris et créé au cours des siècles, car les trois quart des femmes ignorent ce qu'ont fait leurs aïeules, leurs mères et même leurs contemporaines [...] et désamorcer ainsi la critique anti-féministe classique qui dit qu'il n'y a pas de femmes musiciennes, auteures, politiques, etc.³⁵ ».

La mémoire du militantisme, cette fois homosexuel, est aussi au cœur du fonds déposé à la bibliothèque de Lyon par Michel Chomarat, qui constitue le noyau historique du Point G. Une collection tout à fait remarquable de 300 000 documents dont plusieurs milliers concernent directement la mémoire gay et lesbienne. Parmi ceux-là, des livres précieux comme les *Recherches historiques sur le sexe du Chevalier d'Éon* de Louis Le Maistre édité en 1855, la première édition des *Mauvais anges*, roman d'Eric Jourdan censuré pendant trente ans en raison des rapports homosexuels qu'il décrit, mais aussi des gravures, photographies, de nombreux bulletins associatifs et périodiques datant des années de la « libération gay » (vers 1970) jusqu'aux années sida³⁶. Une partie de ces collections a été valorisée en 2005 à l'occasion d'une exposition intitulée *Follement gay !*, toujours accessible en ligne. Exposition que Michel Chomarat introduisait ainsi :

« Le but de cette exposition – une première en France dans une institution publique – n'est pas de raconter l'histoire de l'homosexualité à travers le monde depuis Sodome et Gomorrhe mais plus simplement d'insister sur les points forts des collections de la Bibliothèque en rapport avec cette thématique. L'enjeu sociétal de *Follement gay !* est important car il s'agit ni

³⁵Entretien avec Annie Metz

³⁶Voir la présentation du fonds Chomarat sur le portail du Point G, www.bm-lyon.fr/lepointg

plus ni moins de restituer publiquement des modes de vie, des territoires, des lieux ou des pratiques qui ont été systématiquement condamnés et confinés dans la sphère privée au nom de la morale et de la religion.³⁷ »

Des associations militantes poursuivent aujourd'hui ce travail patient et engagé de préservation de la mémoire de leurs mouvements et de mise à disposition de matériel documentaire. C'est le cas des Archives Recherche Cultures Lesbiennes (ARCL), qui rassemblent aujourd'hui 1500 romans et essais lesbiens et féministes, des vidéos, affiches, magazines et photographies. Ce fonds accessible au public (féminin) à la Maison des femmes à Paris est géré par une association créée en 1983, accompagnant alors l'essor du milieu lesbien français.

La prise en charge par des associations et/ou des personnalités physiques de centres de documentation installe ceux-ci dans une grande précarité ; plusieurs d'entre eux ont disparu ou peinent aujourd'hui à se structurer. Dans la première catégorie, le Centre Européen de Recherches, d'Etudes et de Documentation sur les Sexualités Plurielles et les Interculturalités de Patrick Cardon, créé en 2000 à Lille, a fermé cinq ans plus tard en raison d'un soutien public apparemment insuffisant. Un engagement personnel contrarié par une absence de financements qui crée parfois de l'amertume, comme le confient les animateurs du Conservatoire des archives et des mémoires LGBT, fondé et géré par une association, l'Académie gay et lesbienne. Cette structure conserve et inventorie plusieurs dizaines de milliers de documents, achetés et collectés depuis 1975. Son président regrette de n'avoir jamais obtenu ni local, ni subvention et nous a fait part à l'occasion d'un entretien de sa colère face à l'argent et à l'énergie dépensés par la mairie de Paris dans un projet de Centre d'archives et documentation homosexuel. Projet resté de papier, qui a suscité de vives polémiques dans un milieu LGBT parisien caractérisé par une multiplicité d'acteurs et d'actrices. Le conservatoire des archives et des mémoires LGBT nous a surtout interpellés sur un sujet connexe à celui de ce mémoire : la visibilité des archives LGBT au sein des institutions publiques nationales, soulignant la présence au sein des archives nationales irlandaises ou britanniques de fonds LGBT.

Les initiatives associatives se rapprochant le plus de bibliothèques publiques sont les centres de documentation de centres gays et lesbiens. Le plus important d'entre eux est celui du Centre LGBT de Paris, ouvert au public dix heures par semaine et riche de presque 10 000 documents. Le fonds a été constitué grâce à des dons et à une politique d'acquisition propre ; il est accessible via un catalogue en ligne.

2.1.3 Des collections sur le genre en bibliothèques publiques ?

En France, pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons dans le développement de ce travail, les rayons ou espaces dédiés à des groupes sociaux n'ont pas la cote. L'épouvantail du communautarisme, véritable phobie française, rend difficile la prise en compte des groupes sociaux pour ce qu'ils sont – des réalités historiques et passagères – et la réponse aux besoins spécifiques de leurs membres. En France, le rassemblement et le signalement d'ouvrages traitant des femmes, de l'orientation et/ou de l'identité sexuelle n'est pas courant. A notre connaissance, seuls deux établissements proposent un regroupement thématique d'ouvrages sur le genre : l'Espace égalité de genre à la Médiathèque Olympe de Gouges de Strasbourg et le Point G à la Bibliothèque municipale de Lyon.


³⁷Chomarat, Michel, *Follement gay ! L'homosexualité dans les collections de la Bibliothèque de Lyon*, catalogue d'exposition, Mémoire active, 2006

Pour quelles raisons devrait-on constituer ou repérer des collections sur le genre dans les bibliothèques publiques ? Pour des raisons épistémologiques tout d'abord, si l'on considère à la suite des études féministes et sur le genre que tout un pan de la documentation, dispersé dans différents champs disciplinaires, prend sens lorsqu'il est rassemblé. Pour des raisons de service public, deuxièmement, si l'on prend en compte l'existence et la demande de groupes sociaux particuliers. Pour des raisons sociales, enfin, qui engagent les bibliothèques publiques à lutter contre les stéréotypes et à participer, ainsi, à l'inclusion de personnes stigmatisées. Cet enjeu est particulièrement fort concernant les populations homosexuelles, bisexuelles ou transgenres, comme en témoignent les chiffres de l'Institut national de Veille sanitaire sur le suicide parmi les jeunes homosexuels, sept fois plus élevés que dans la population générale.

Dans un article sur les collections gaies et lesbiennes dans les bibliothèques publiques au Québec, Benoît Migneault rappelle que « les médias ont une grande importance dans le développement identitaire d'une personne. C'est par leur intermédiaire qu'un individu peut s'identifier à certains modèles et, éventuellement, se développer harmonieusement [...] Un tel cheminement peut être éminemment traumatique, d'où l'importance de donner accès à une information abondante et de qualité.³⁸ »

C'est aussi le sens d'un poster sur les collections LGBT en bibliothèques, présenté par Noemi Somorjai à l'IFLA 2012 et commenté par Raphaëlle Bats sur le blog du groupe Légothèque qui travaille sur le thème « bibliothèques, construction de soi et lutte contre les stéréotypes » (dont nous reparlerons par la suite). Ce poster souligne notamment « le rapport entre le pourcentage d'homosexuels dans la population américaine (5-8%) et le pourcentage de collections LGBT dans les bibliothèques américaines (- de 1%) » mais aussi que « le taux de suicide est trois à sept fois plus élevé chez les homosexuels que chez les hétérosexuels ». Il enjoint donc les bibliothèques à « avoir un comportement d'accueil convenable, développer des collections orientées, penser au multimédia et pas seulement à l'imprimé, faire un catalogue gay-friendly avec des mots clés adaptés en n'hésitant pas à s'appuyer sur des partenariats avec des associations, faire du lieu de consultation de la collection un espace confortable et enfin avoir un espace sécurisé. » Autant de points de vigilance que nous étudierons dans la suite de ce travail.

³⁸Migneault, Benoit. « Les collections gaies et lesbiennes dans les bibliothèques publiques : miroir de la société québécoise ? » *Documentation et bibliothèques* 49, n° 1. p.31-39.




Libraries Now! - Inspiring, Surprising, Empowering
WLIC 2012 Helsinki


Libraries for Adult and Adolescent Lesbian, Gay and Bisexual Library Users

Noemi Somorjai medical librarian,
Semmelweis University Budapest,
Institute of Behavioural Sciences

Table 1.



In 1973 the American Psychiatric Association cancelled homosexuality from medical diagnostic categories (DSM-III), leaving no medical, scientific or legal basis for social exclusion of LGBT persons, and library users.



Correction


Theologians' summon against discrimination of homosexuals

143 German, Austrian and Swiss Catholic theologians claim radical reforms: ceasing of gays' discrimination and repeal of celibacy in a statement published in February. One of the signers, Gerhard Kruij, Mainz theologian emphasized, greater liberty of conscience would be necessary in „moral“ issues. „If homosexual partners live together in a highly responsible way and affection, it has no rational moral foundation to consider it a sin and discriminate against such people“. According to Süddeutsche Zeitung every third Catholic theologian professor signed the reform summons, there hasn't been precedent for it for more than two decades in the Catholic Church.


(Süddeutsche Zeitung online, 3 February 2011)

Table 2.

The number rate of LGBT persons is 5-8 percent of total population.
The fiction and special literature for LGBT persons in the stock of libraries is less than 1%



% LGBT persons in USA
% hetero persons in USA



% LGBT books in libraries
% hetero books in libraries

Table 3.

The number of the LGBT persons is between 30-35 percent on the internet community pages, it is 4-7 times higher than estimated in total population.

Studies show that the number of LGBT oriented users of internet community websites is much higher than their statistically measured presence in society (35% v. 5%)






Table 4.

The rate of suicide ideation, attempted suicide and completed acts are 3-7 times higher among homosexuals than in other part of the population.

Better Change

Table 5.

(How) Does the Sexual Orientation of Parents Matter?

(2008) Harris, Rosenthal & Miller
American Sociological Review, 73(4), 862-881, doi: 10.1215/00141801-2008-001


Opponents of lesbian and gay parental rights claim that children with lesbian parents are at higher risk for a variety of negative outcomes. Yet most research in psychology concludes that there are no differences in developmental outcomes between children raised by lesbian parents and those raised by heterosexual parents. The analysis here challenges this defensive conceptual framework and analyzes how heterosexism has hampered intellectual progress in the field. The authors discuss

Table 6. What can libraries and librarians do ?

Have a positive attitude, especially those working in Acquisition Department and Customer Service.
Develop sensitive behaviour towards LGBT library users.
Make your correct selections both in quantity and quality in your acquisition. Don't forget, the LGBT community is 5-8 percent of the total population.
Don't forget about films, videos, DVDs, databases and websites besides books and journals in your collection.
Make your cataloguing user friendly for LGBT users. It is prepared for them, not librarians. For grasping the correct subject heading terms contact the LGBT associations of your country.
Make your LGBT collection easily and comfortably available for those seeking it. Establish a secure space or reading room for LGBT material and users.
You may have a „Protected Area“ in Academic Libraries or University Campuses. Don't forget, you can harm, but you can also heal with correct collection development. (See Table 4.)

Table 7.

You may have „Protected Area“ in Academic Libraries or University Campuses.



Literature for the LGBT Families

Healthy people 2020 project

Illustration 1: Poster sur les publics LGBT en bibliothèques, Noémie Somorjai, Université de Budapest

2.2 DU DOCUMENT À LA RESSOURCE

Les documents sur le genre sont là, quelque part, dans les collections de la bibliothèque. Le témoignage de la transition de genre de Delphine Philbert (*Devenir celle que je suis*) en 306.7 (sociologie sexuelle). *Psychologie(s) des transsexuels et des transgenres* de Françoise Sironi en 155.3 (psychologie) ; les trois tomes de l'Histoire de la virilité de Georges Vigarello en 305.3 (sociologie sexuelle également) ; *Trouble dans le genre*, ouvrage fondateur de Judith Butler en 809.9 (Analyses, critiques, histoires littéraire), *Le Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir en 305.4 (sociologie féminine) ; *Act up, une histoire*, de Didier Lestrade en 362.1 (Santé, maladies) : *Histoire de la sexualité* de Michel Foucault en 190 (philosophie occidentale). Nous pourrions poursuivre l'exercice longtemps, sur le catalogue des bibliothèques de Toulouse. Au delà de la question de la pertinence de certains choix (il faut bien en faire), comment figurer la continuité et les échos entre différents documents identifiés comme relevant de l'histoire, de la philosophie, de la santé, de l'analyse littéraire, de la psychologie, (etc) sans parler des autres supports (revues, dvd et pourquoi pas cd). Le problème de la transdisciplinarité n'est pas propre aux questions de genre mais prend en la matière une gravité particulière.

2.2.1 Le défi de la transdisciplinarité

Le travail de Nathalie Falgon-Defay sur la transdisciplinarité à la Bibliothèque municipale de Lyon³⁹ montre bien les difficultés et les enjeux à « tisser les collections » afin de transcender les systèmes relativement sclérosants de classement. Les indices descriptifs, autonomes par rapport aux indices de classement, permettent en théorie de faire affleurer sens et cohérence entre des collections physiquement éclatées. Jean-Paul Resweber oppose à l'attitude pluridisciplinaire qui « oblige les disciplines à orienter leur regard sur un même objet » le geste transdisciplinaire qui les « met en abyme, en les rattachant à un lieu ou un ordre transcendant qui leur donne sens et, d'une certaine façon, les intègre⁴⁰ ». La transdisciplinarité comme posture épistémologique et méthodologique convient particulièrement au champ des études sur le genre mais plonge depuis Borgès les bibliothécaires dans des abîmes de perplexité tout en leur fournissant un horizon excitant bien qu'il s'éloigne, logiquement, à mesure que l'on s'en rapproche.

Le problème du classement

Melvil Dewey ne restera pas dans l'histoire comme un penseur “queer”. Sa classification correspond à un état du savoir et des représentations sur la connaissance qui n'est plus très opérant aujourd'hui, alors que la santé est à bien des égards passée du côté des sciences sociales, que le structuralisme règne en maître dans l'analyse littéraire, que la religion réapparaît du côté des questions de société. Les collections vivent, fluctuent ; « L'acte de connaître ne se satisfait plus d'une visée classificatoire : la fécondité des connaissances est plus attendue dans les limites, les marges, transdisciplinarités, interdisciplinarités, multidisciplinarités, hybridations, métissages et autres rapprochements inattendus⁴¹ ».

³⁹ Falgon-Defay, Nathalie. *La Question des transdisciplinarités : une étude à la Bibliothèque municipale de Lyon* mémoire d'étude, Enssib, janvier 2004.

⁴⁰Resweber, Jean Paul. *Le pari de la transdisciplinarité. Vers l'intégration des savoirs*. L'Harmattan, 2000.

⁴¹Maignien, Yannick, « La bibliothèque virtuelle ou de l'Ars memoria à Xanadu », *BBF*, 1995, n° 2, p. 8-17

La classification Dewey ne convient pas pour rendre compte de ce nouveau continent de connaissances que constitue le genre, c'est entendu. On trouve cependant de nombreux ouvrages sur les rapports sociaux de sexe ou sur l'homosexualité en classe 300, sociologie. Faut-il alors ancrer le genre à cet endroit, quitte à créer, à partir de là, rhizomes et passerelles avec le reste des collections ? Le parti pris de Sylvie Tomolillo, responsable du Point G à la BM de Lyon, concernant la collection « Genre et sexualités », est à cet égard particulièrement intéressant :

« Nous avons fait le choix du département Civilisation, plutôt que celui du département Société, pour ne pas limiter l'appréhension de notre thématique sous l'angle des questions d'actualité, voire « sensibles ». Il s'agissait également d'encourager une réflexion épistémologique, et de permettre une ouverture vers d'autres cultures et d'autres périodes historiques : ne pas céder à l'« évidence identitaire » ambiante ».

Ce positionnement est contraint par l'organisation en départements de la BML et peut surprendre dans un contexte où l'entrée « actualités » ou « questions de société » apparaît souvent comme une fenêtre par laquelle le genre peut entrer en bibliothèque. Nous y reviendrons. Une organisation en départements au sein de laquelle Nathalie Falgon-Dessay remarquait déjà en 2005 que, parmi les thèmes présents à de multiples endroits, figuraient, entre autres, la famille ainsi que les femmes et le féminisme.

Une seule solution : l'indexation ?

L'outil privilégié de la bibliothéconomie pour résister à l'ordre du classement est l'indexation matières, ou sujets, qui décrit les documents indépendamment de leur cote de rangement. Les autorités matière (quel vilain mot) de Rameau mettent à la disposition des catalogueurs et catalogueuses des vedettes (expression plus sympathique) pertinentes pour décrire les documents traitant des questions de genre. Il existe ainsi une vedette « Etudes sur le genre », qui décrit « les documents sur le courant issu des études sur les femmes, qui à partir d'une position anti-essentialiste concevant les différences entre les sexes comme une construction sociale, cherche à analyser l'articulation entre le masculin et le féminin dans la société ». Définition précise, dont on s'aperçoit qu'elle est peu utilisée par les rédacteurs-trices de notices et réservée aux ouvrages se revendiquant explicitement et de façon évidente au champ d'études concerné.

Ainsi, nous avons étudié les notices, sur le catalogue de la BnF, d'une sélection d'ouvrages fondateurs et majeurs de notre champ⁴² et remarqué que la vedette « études sur le genre » n'était utilisée qu'une fois sur dix, concernant un livre d'Eric Fassin, *Le sexe politique, genre et sexualité au miroir transatlantique. Trouble dans le genre et Défaire le genre* de Judith Butler, pour n'en citer que deux autres, sont décrits avec les vedettes « théorie féministe », « identité sexuelle », « rôles selon les sexes ». Aucune description n'est fautive, mais ces différences de traitement ne permettent pas de saisir la continuité pourtant revendiquée entre ces ouvrages. La description des documents bute ici sur la subjectivité et sur la connaissance du champ des professionnel-le-s chargé-e-s de l'indexation. Autre exemple, le livre de David Halperin intitulé *Saint Foucault* est décrit par les vedettes « Foucault » et « homosexualité ». Cette description nous paraît juste mais non suffisante, lorsqu'on lit en quatrième de couverture de l'ouvrage : « Halperin propose ici le premier compte rendu synthétique de la pensée de Foucault concernant la sexualité gay et l'avenir du mouvement lesbien et gay, en même temps qu'un résumé des plus récents travaux de la *queer* théorie ». Nous pourrions poursuivre

⁴²Tableau en annexes

longtemps l'examen des incohérences et des insuffisances dans l'indexation de ces documents formant pourtant un ensemble cohérent au regard du genre. Il ne s'agit pas d'accuser quiconque mais de relever les limites d'un système censé nous permettre de naviguer de façon thématique dans les collections des bibliothèques.

Le cas des fictions

Faut-il identifier les ouvrages de fiction qui traitent de façon évidente des questions de genre, de sexualité ? La littérature française semble relativement rétive aux classifications politiques ou identitaires. Cependant, combien de lecteurs et de lectrices ont forgé leur caractère, se sont identifié-e-s, construit-e-s en relation à des personnages de femmes révoltées, d'homosexuel-le-s émancipé-e-s ? Repérer *Mrs Dalloway* de Virginia Woolf et *L'événement* d'Annie Ernaux comme livres importants dans l'histoire des femmes pose-t-il véritablement un problème éthique ? Même question avec *Le Livre blanc* de Cocteau ou *Le Ramier* d'André Gide concernant l'homosexualité ? Sans parler de la littérature contemporaine. Pour Sylvie Tomolillo, « la question du traitement des fictions reste en suspens, tant elle pose des problèmes philosophiques ». Composant avec une résistance assez générale, qu'elle admet partager, face au concept de « littérature gay et lesbienne » ou bien « féministe », elle préfère travailler sur l'enrichissement des notices. Un travail qu'elle avait amorcé avec l'ancienne conservatrice du département langue et littérature, interrompu tant il demande un effort de formation et de changement des pratiques. Aujourd'hui, la plupart des ouvrages de fiction ne sont assortis d'aucun mot matière au catalogue, sinon quelques récits personnels comme, sur le VIH, *Cytomégalo virus : journal d'hospitalisation* d'Hervé Guibert, dont *Le Protocole compassionnel*, ayant pourtant le même sujet, ne bénéficie d'aucune description. Anne Dive, directrice de la Médiathèque Olympe de Gouges, confie également que le traitement des fictions a constitué un « point gênant » aussi bien pour les équipes impliquées dans le projet de l'Espace Égalité de genre que pour les élu-e-s qui avaient impulsé la démarche. Le choix a toutefois été fait d'identifier certains ouvrages de fiction ; la charte documentaire préconise ainsi de « s'en tenir aux « classiques » militants, aux œuvres communément admises : auteurs de la cause féminine, de la cause homosexuelle, témoignages... Le thème central doit relever de la notion de genre ». Une gêne que l'on devine en parcourant la bibliographie proposée dès l'ouverture de l'Espace égalité de genre : la rubrique Fiction adultes comprend quatre bandes-dessinées et quatre romans, sur le thème des femmes seulement, alors que la rubrique jeunesse compte cinquante-cinq albums, dix-huit bandes-dessinée et plus de quarante romans. Comment expliquer cet écart ? Nous avançons l'hypothèse que la visée éducative des titres jeunesse légitime leur signalement dans une telle bibliographie ; il s'agit de lutter contre les stéréotypes de genre. Sans stigmatiser des documents, il nous semble pertinent de ne pas se contenter des sujets « comédie romantique » et « série télévisée » pour décrire les séries à succès *The L Word* ou *Queer as folk*, qui mettent en scène des personnages principaux homosexuel-le-s et dont l'homosexualité constitue le sujet principal. *Idem* concernant les différents volumes du livre culte d'Armistead Maupin, *Les Chroniques de San Francisco*.

2.2.2 Les bibliographies

Pour donner leur solidité à des collections sur le genre et les sexualités qui existent souvent, en puissance, dans les multiples rayons des bibliothèques, les professionnel-le-s de la documentation ont une ressource efficace : leurs compétences en matière de produits documentaires et plus particulièrement de bibliographies. Nous avons repéré sept bibliographies réalisées dans des bibliothèques publiques sur le genre et/ou l'homosexualité. Sans compter celles, multiples, proposées par le Point G et deux bibliographies de la Bibliothèque nationale de France⁴³.

Des produits divers et singuliers

La plupart des bibliographies recensées ont été réalisées à l'occasion d'événements particuliers. La journée mondiale de lutte contre l'homophobie, le 17 mai de chaque année, a ainsi vu la publication des bibliographies d'Angers, du SITPI (Syndicat intercommunal regroupant les communes d'Échirrolles, Pont de Claix, Saint Martin d'Hères et Fontaine), de Rennes. Des associations LGBT ont été impliquées, à notre connaissance pour celles de Rennes et d'Angers. La bibliographie réalisée par les bibliothèques municipales de la Ville de Genève l'a été à l'occasion de la Gay Pride de 2004. Les marches des fiertés (anciennes *gay pride*) semblent pourtant peu mobiliser les établissements français. Quant au Point G de la BM de Lyon, il produit des bibliographies à l'occasion d'événements comme les Assises de la mémoire gay et lesbienne (qui n'ont plus lieu), des festivals de cinéma gay et lesbien (à Saint-Etienne et à Lyon) ou de manifestations organisées par la BM comme le festival "Les Femmes s'entêtent". Les journées de la femme, de lutte contre l'homophobie (etc.) constituent naturellement des opportunités que les bibliothèques ne doivent pas laisser passer pour valoriser leurs collections et leurs capacités à enrichir les débats. Cependant, si ces efforts ne sont pas soutenus dans le temps, quel intérêt de produire des contenus documentaires riches et singuliers ? Mis à part les bibliographies du Point G et de l'Espace Egalité de genre, qui bénéficient des portails web de ces entités, les autres bibliographies manquent cruellement de visibilité et de mise à jour une fois diffusées. Nous les avons toutes trouvées *via* des moteurs de recherche généralistes et grâce à des liens hébergés sur des blogs ; aucune n'est accessible facilement sur le site des bibliothèques qui les ont éditées.

Le palme de la couverture des collections revient aux bibliothèques municipales de Genève. En 2004, elles ont en effet conçu une bibliographie sur l'homosexualité, la bisexualité et la transsexualité, qui compte environ cinq-cents références commentées de livres, bandes-dessinées et dvd, documentaires et fictions, adultes et jeunesse ainsi que de nombreuses coordonnées d'associations. Le tout en quatre-vingt cinq pages ouvertes par une introduction volontariste, dont nous tenons à citer un extrait relativement long :

« Une des missions des Bibliothèques Municipales est de mettre à disposition du public, à des fins d'information, d'éducation, de culture et de loisir, des collections dont les contenus sont sans cesse actualisés et qui reflètent l'évolution du savoir et de la culture, afin notamment d'inciter à la réflexion et de favoriser une meilleure compréhension de la société dans toute sa complexité. Cette bibliographie concourt à cette mission en compilant un choix de documents diversifié et représentatif de la production francophone, principalement des quinze dernières années. Elle a aussi été constituée dans le but de satisfaire les goûts d'un large public. Nous espérons

⁴³Liste des bibliographies étudiées à la page sources

qu'elle contribuera à mettre en lumière la richesse de la culture homosexuelle, à favoriser une meilleure acceptation des sensibilités lesbienne, gay, bisexuelle et transsexuelle (LGBT) et, finalement, à lutter contre l'homophobie ou toute forme de discrimination et d'exclusion. »

La densité d'une bibliographie n'est évidemment pas un gage de qualité (au contraire, même, parfois), mais le travail minutieux de repérage dans l'ensemble des collections est assez rare pour être salué. Mais encore une fois, dommage que ce travail n'ait pas été mis à jour, valorisé et rendu accessible de façon plus intuitive sur le site internet des bibliothèques. Cependant, cette bibliographie a été suivie d'une autre, en 2009, plus spécialement dédiée aux adolescents et aux jeunes adultes. On y trouve une quarantaine de romans qui « présentent des messages positifs avec des personnages et des situations constructifs. Des romans miroirs, vrais et initiatiques, sans édulcoration de la réalité et de ses difficultés ». Un positionnement relativement rare en France, qui permet d'aiguiller des jeunes en recherche de repères vers des romans de Philippe Besson, Nina Bouraoui, Sarah Waters ou Michel Tremblay. Le féminisme n'est pas en reste puisqu'un parcours thématique intitulé « Femmes pionnières et féminisme » sur le site internet de la bibliothèque permet d'accéder à une très belle bibliographie, réalisée à l'occasion du quarantième anniversaire de l'obtention du droit de vote des femmes en Suisse. Les équipes des bibliothèques de Genève assument, en écrivant des éditoriaux en introduction de leurs bibliographies, le positionnement nécessairement subjectif de leurs productions, avec la part d'arbitraire que cela comporte.

L'importance de la jeunesse

Un élément nous a frappé, confirmant une précédente remarque sur le rapport fiction adultes / fiction jeunesse dans la bibliographie de l'Espace égalité de genre : la plupart des contenus proposés s'adressent aux enfants et aux adolescents. Logique en ce qui concerne le travail de Thierry Fouillet à la bibliothèque rennais Clôteaux-Brequigny puisque son initiative est le fruit d'un partenariat avec la MJC voisine. En 2011, le « point info santé » de cette MJC décide de travailler sur le thème de la lutte contre les discriminations, en particulier sur l'homophobie. C'est l'occasion pour Thierry Fouillet d'enrichir les collections de son établissement puisqu'il achète près d'un tiers des documents sélectionnés dans sa bibliographie. C'est également une bibliographie consacrée à la jeunesse, des premières lectures aux années lycées, que propose la médiathèque de la Ville de Bezons. C'est plus précisément aux adolescents que s'adresse la sélection « Lectures en tous genres » des bibliothèques de Metz. Le réseau du SITPI a produit une bibliographie comprenant certes douze bandes-dessinées pour adultes mais seulement quatre romans et huit documentaires à leur attention quand douze romans et onze albums sont disponibles pour la jeunesse. Les autres bibliographies que nous avons trouvées (Lyon, Angers, Genève, Strasbourg, BnF) ne mentionnent pas – ou très peu – de romans adultes. Outre l'argument, évoqué plus haut, de la portée éducative des ouvrages jeunesse, qui légitimerait leur présence dans des sélections « contre l'homophobie » ou « pour l'égalité » plutôt que « sur l'homosexualité » ou « sur le genre », l'existence de travaux et de réflexions sur les stéréotypes de genre dans la littérature jeunesse explique sans doute aussi la prévalence de ces choix. En 2007, Renaud Lagabrielle publiait en effet sa thèse, *Représentations des homosexualités dans le roman français pour la jeunesse*. Un ouvrage qui a été présenté dans certaines bibliothèques comme celle de la Part-Dieu et qui est discuté par certains acteurs de la blogosphère, comme Joannic Arnoi, qui propose

lui-même depuis 2007 une sélection d'ouvrages à thématique gay et lesbienne pour les adolescents. Thomas Chaimbault, responsable de la formation des bibliothécaires à l'enssib, est aussi l'auteur d'un travail de maîtrise sur les représentations de l'homosexualité dans la littérature de jeunesse.

Cependant, la jeunesse est aussi un terrain glissant, où est exercée plus encore qu'ailleurs une forme d'autocensure et parfois même une censure extérieure. Sylvie Tomolillo explique ainsi que « la bibliographie jeunesse sur l'orientation sexuelle, l'homoparentalité et le sida a généré quelques soupçons de prosélytisme⁴⁴ ».

2.2.3 Le genre : une question de société au cœur de nombreuses animations et médiations

Nous l'avons dit concernant les bibliographies, l'actualité est une opportunité pour mobiliser les équipes et les collections sur le thème du genre. Traditionnellement, les bibliothèques profitent du calendrier pour traiter, *via* des manifestations et des médiations spécifiques, les questions de société. Comme l'ambitionne le portail Société en débats de la BnF, les bibliothèques mettent à la disposition des publics « une sélection de ressources et d'informations sur toutes les problématiques des sociétés contemporaines pour mieux comprendre le présent ». Une activité désormais centrale, dont la BPI a été une véritable pionnière avec feu la salle d'actualités.

Interpellés par l'actualité des notions de genre et de sexualité, les usagers n'hésitent pas à solliciter les bibliothécaires, comme en témoignent les quarante questions posées au Guichet du savoir de la BM de Lyon sur le thème du genre et des sexualités entre décembre 2011 et juin 2012. Il nous paraît pertinent de reproduire ici les dernières questions posées au Guichet du savoir, rapportées par Sylvie Tomolillo dans son rapport d'activité 2012 :

- l'homosexualité dans les textes et l'histoire islamiques
- l'homoparentalité dans la littérature jeunesse
- l'impact de la religion sur l'homophobie intériorisée
- la place des Hijras dans la tradition hindoue
- l'intersexuation d'un point de vue médical
- l'androgynie d'un point de vue sociologique
- les stéréotypes féminins / masculins dans la littérature jeunesse
- le féminisme dans l'art contemporain
- les groupes d'hommes réfléchissant sur la masculinité, des années 70 à nos jours, en Amérique du Nord et en Europe : les différents courants et les éventuelles passerelles avec les féministes ou les gays
- les origines de l'écoféminisme et ses différentes expressions à travers le monde
- la prise en charge judiciaire et sociale des violences conjugales

Les débats actuels sur le mariage pour tous constituent, pour la bibliothèque de Reims par exemple, une occasion de présenter des documents sur la famille, la parenté et la filiation. Delphine Quereux-Sbai nous a confié qu'un usager s'était ému de ce qu'il considèrerait comme une prise de position d'un service public sur une question politique. On lui a opposé le travail documentaire réalisé afin de donner au public des outils pour comprendre les termes du débat. Dans le sillage de cette table thématique, une

⁴⁴Tomolillo, Sylvie. «De la part maudite à la Part-Dieu. Le centre de ressources sur le genre à la BM de Lyon», in *Bibliothèque(s)*, n°41-42, décembre 2008, pp. 46-49

conférence a lieu le 18 janvier 2013, animée par deux philosophes rémois sur le thème « Gay, gay, marions-nous » (en référence, sans doute, à une chanson d'Anne Sylvestre qui porte ce titre). L'Espace égalité de genre de Strasbourg a également proposé une sélection de documents sur ce thème d'actualité, issus des collections de sociologie, d'histoire, d'anthropologie, de psychologie et de sciences politiques. Le portail Sociétés en débats de la BnF, évoqué plus haut, propose dans l'onglet « vivre ensemble » un zoom sur le mariage pour tous qui agrège dix-sept références bibliographiques commentées et des liens vers des ressources web : projet de loi, interviews, vidéos captées dans le cadre de l'Université de tous les savoirs (vidéothèque numérique de l'enseignement supérieur). Cette page « vivre ensemble » permet de confronter des ouvrages traitant de la place de l'Islam en France, du féminisme, de l'homosexualité, des inégalités, *etc.* Elle héberge une présentation *Prezi* dans laquelle sont compilées, de manière relativement problématisée, plusieurs références sur le thème du vivre ensemble. Cependant, si certaines bibliothèques comme celles de Reims ou de Marseille sélectionnent et mettent en valeur des documents sur le thème du mariage pour tous, nous regrettons l'absence totale de valorisation de telles actions sur les sites internet des établissements.

La journée internationale des femmes, le 8 mars, est un *hit* de l'action culturelle sur le genre. Les médiathèques de l'agglomération Plaine Commune (villes d'Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Villetaneuse) ont récemment été distinguées par le Prix Livre Hebdo pour leurs initiatives en la matière. Ateliers d'écriture, conférences-débats, spectacles, bibliographies, interview, expositions, projections (*etc.*) composaient en mars 2012 un programme à l'attention de tous, qui a bénéficié d'une communication particulièrement réussie dans le journal des médiathèques. Comme le note Raphaëlle Bats dans un billet posté sur le blog du groupe Légotheque, « il faut noter l'importance de prix tels que celui de Livre Hebdo ». En effet, nous ne rappellerons jamais assez l'enjeu de la visibilité et de la communication pour toutes les actions visant à lutter contre les stéréotypes.



Illustration 2: Couverture du journal des médiathèques de Plaine Commune, mars 2012

Le 8 mars 2011 constituait aussi un moment phare d'une manifestation organisée par la bibliothèque municipale de Lyon : « Les femmes s'entêtent ». Un événement d'envergure qui entendait faire le point sur quarante années d'engagements féministes mais qui s'intéressait également à l'homoparentalité, à la prostitution, à la « chick lit ». La qualité critique, artistique et pédagogique des rendez-vous proposés dans ce cadre est remarquable ; ils ont mobilisé la richesse des ressources humaines, documentaires et le réseau de la BM. Un site vitrine du festival est toujours en ligne⁴⁵, donnant à l'important travail réalisé la pérennité qui manque souvent à ce type d'initiatives.

Il faut aussi mentionner l'implication importante de la bibliothèque de Reims dans les deux premières éditions de la biennale de l'égalité femmes hommes, en 2010 et 2012, pour lesquelles elle ne s'est pas simplement positionnée comme un lieu d'accueil mais comme une véritable force de propositions. Ainsi, en 2012, les équipes des bibliothèques de Reims ont conçu de multiples animations sur le thème « Reines et princesses », posant les questions suivantes : « Les reines et princesses d'aujourd'hui se sont-elles affranchies des clichés du genre ? Des reines et princesses de toujours (bibliothèque Carnegie) aux reines et princesses modernes (médiathèques Jean Falala et Laon-Zola), cette exposition donne à voir l'évolution de ces personnages immortels mais toujours en phase avec leur époque. »

Le succès des projections et conférences organisées par le Point G et la BM de Lyon confirme cet engouement public pour les questions de genre et de sexualités. En 2012, les projections des films de Céline Sciamma (*Tomboy* et *Naissance des pieuvres*), du dessin-animé de Sébastien Watel (*Le Baiser de la lune*), d'un documentaire sur les années sida aux Etats-Unis (*We Were Here* de David Weismann) ont attiré un public nombreux occupant toutes les places disponibles dans l'amphithéâtre de la bibliothèque de la Part-Dieu. Les captations des conférences de Catherine Vidal (« Le sexe du cerveau, entre science et idéologie », 2008), de Louis-Georges Tin (« Comment peut-on être hétérosexuel ? », 2008), d'Alain Corbin et de Michel Bozon (« L'Harmonie des plaisirs et la sexualité en France », 2008) de Martine Gross (« Homoparentalité : familles en quête de reconnaissance », 2007) ont respectivement été consultées 1147, 1144, 1111 et 981 fois. Notons enfin que de 2002 à 2009 ont eu lieu chaque année à la Bibliothèque de la Part-Dieu les Assises de la mémoire gay et lesbienne, véritable colloque sur les questions de genre, qui installaient la BM de Lyon comme un acteur engagé de la vie des idées et du débat public.

2.3 SÉPARER LE GENRE ? VISIBILITÉ VERSUS INTÉGRATION

Nous avons évoqué à plusieurs reprises dans la partie précédente l'importance de la visibilité des actions relatives au genre et à la lutte contre les stéréotypes. Comment visibiliser sans isoler, repérer sans stigmatiser ?

2.3.1 Des espaces

« Il n'y a pas de politique publique sans visibilité ». Sylvie Tomolillo introduit ainsi la présentation du fonds Genre et sexualités au sein du département Langues et Civilisation de la bibliothèque de la Part-Dieu, qui constitue « le point d'ancrage physique du Point G ». S'il n'est que la partie émergée de l'iceberg, il donne au Point G la visibilité nécessaire en vue d'une appropriation par le public. Six-cents documents du fonds sont accessibles directement en salle, six-cents autres sont conservés au silo. Sylvie Tomolillo insiste donc sur la nécessité de la visibilité lorsque l'on travaille sur la

⁴⁵<http://www.bm-lyon.fr/femmes-sentetent>

lutte contre les discriminations ; cependant, elle assure veiller à l'intégration du Point G au sein de la bibliothèque. Pour les usagers eux-mêmes, il est important de repérer les documents relatifs à leurs questionnements mais il peut leur sembler intimidant de fréquenter un espace identifié comme le Point G. Pour elle, « la tension est à la fois philosophique et politique. Comment faire de la transversalité et de la visibilité en même temps ? ». Elle rapporte le courrier électronique d'une usagère, « nous félicitant pour notre initiative mais déplorant le manque de discrétion. L'expéditrice restait à bonne distance des rayonnages marqués du Point G afin de préserver le secret de son homosexualité. Le fonds « genre et sexualités » n'est pourtant pas réservé aux personnes homo-bisexuelles ou transgenres. Des individus très divers l'utilisent et ses abords sont rarement déserts⁴⁶ ».



Illustration 3: L'Espace égalité de genre à la médiathèque Olympe de Gougues, Strasbourg, source <http://legothequeabf.wordpress.com>

Avant même d'être un fonds documentaire ou une offre de services, l'Espace égalité de genre de la médiathèque Olympe de Gougues à Strasbourg se positionne comme un « espace ». Un lieu spécifique qui s'affranchit de la géographie générale de la médiathèque. L'Espace égalité de genre, en s'extrayant du cours des collections, figure la dimension transdisciplinaire du genre en tant que champ de connaissances. L'EEG compte deux étagères, un poste informatique, une télévision et un lecteur de DVD, deux fauteuils et une table basse. L'articulation entre intégration à la médiathèque et identité propre est très réussie. L'EEG est localisé sans être séparé, identifiable tout en s'inscrivant dans la continuité de l'établissement. La signalétique mêle habilement la charte graphique des médiathèques de Strasbourg (lettrage découpé horizontalement) et le logo et les couleurs de la mission égalité de la Ville. Le positionnement sous l'espace café et la présence des fauteuils suggèrent que l'EEG n'est pas dédié à l'étude mais à la découverte, à la convivialité, voire à la sociabilité. L'esprit d'ouverture, qui semble avoir présidé à la création du service peut aussi être un handicap. Ainsi, le téléviseur destiné à visionner les DVDs n'est quasiment jamais utilisé, sans doute en raison de la nature des thèmes traités dans les films.

Le cas de la bibliothèque Marguerite Durand est particulièrement intéressant. Intégrée à la bibliothèque Melville, elle n'est pourtant pas accessible directement au public. Un isolement particulièrement regrettable car la bibliothèque propose, outre les collections, de multiples documents associatifs, des

⁴⁶Tomolillo Sylvie. «De la part maudite à la Part-Dieu. Le centre de ressources sur le genre à la BM de Lyon», in *Bibliothèque(s)*, n°41-42, décembre 2008 pp. 46-49

revues d'actualité, des affiches, etc. Admettant que l'accueil courant du public n'y est sans doute pas possible pour des raisons de personnel et de vocation, nous regrettons toutefois qu'elle n'aie pas davantage de visibilité au sein de la bibliothèque Melville, notamment par des présentoirs thématiques ou des vitrines d'exposition.

2.3.2 Le signalement des documents

Les documents disponibles à l'Espace égalité de genre mais aussi tous ceux qui concernent les questions de genre dans les collections de la médiathèque Olympe de Gouges sont estampillés du logo de l'espace, un symbole féminin dont la barre horizontale est doublée afin de former le signe égal. Ce logo est assorti du slogan « plus juste et plus égalitaire ».



Illustration 4: Ouvrages de l'Espace égalité de genre, source <http://legothequeabf.wordpress.com>

Une ambiguïté entre projet politique et approche documentaire thématique dont semble attester un avertissement sur la page de l'Espace égalité de genre :

« Le logo qui figure sur les documents de l'Espace Egalité de Genre ainsi que sur des livres, CD et DVD des collections de la Médiathèque Olympe de Gouges n'est en rien un jugement de valeur positive ou négative émis sur ces documents, mais signale qu'ils traitent d'un aspect lié au genre, aux rapports hommes / femmes, masculin/féminin. »

Ce signalement par un autocollant pose plusieurs questions : il ne s'agit pas simplement d'une cote renvoyant à une appartenance thématique mais d'un signe manifestement politique. Le fonds ne comprenant pas seulement des ouvrages faisant la promotion de l'égalité de genre ; comment comprendre par exemple l'apposition de ce symbole sur le pamphlet anti-féministe d'Eric Zemmour *Le Premier Sexe*.

A la bibliothèque municipale de Lyon, le Point G travaille à la constitution d'une grande collection transversale, qui englobe le fonds Genre et sexualités ainsi que les documents pertinents des différents départements. Cette collection sera accessible sur le site Internet de la bibliothèque, via le moteur de recherche avancée du catalogue en ligne où apparaîtra la collection « Point G » au même titre que les autres collections remarquables. En attendant l'ajout de cette fonctionnalité sur le moteur de recherche, le portail du Point G donne quelques exemples des ressources présentes dans les différents départements (Arts et loisirs, civilisation, documentation régionale, fonds ancien, fonds Chomarat, jeunesse, langues et littérature, musique, photographie, sciences et

techniques, société). La question du repérage des documents au moyen d'autocollants a été évacuée : « la première [option] aurait consisté à repérer les ouvrages à l'aide d'une pastille de couleur. Nous l'avons jugée très délicate d'un point de vue symbolique : comment ne pas penser au triangle rose⁴⁷ ?⁴⁸ ».

2.3.3 L'aubaine internet

On le comprend aisément, les sites internet constituent potentiellement un lieu privilégié de visibilité pour des collections disséminées dans l'ensemble des établissements. Le point G est à cet égard particulièrement bien loti puisqu'il dispose d'un lien image en évidence sur la page d'accueil du site de la BM, à l'instar d'autres portails thématiques : Lyon et Rhône-Alpes ; livre ancien ; Lyon et la Chine ; Cap Culture Santé ; Vive la culture numérique ; Arts vivants ; Musik'azimut.



Illustration 5: Capture d'écran de la page d'accueil du site de la BM de Lyon

Le portail offre une présentation relativement détaillée de l'histoire et des collections du Point G. Si des sélections thématiques sont proposées de façon régulière (en particulier vers les captations de conférences organisées par le Point G), le portail souffre d'un manque de réactivité et d'interactivité. L'affichage d'un « point info » signé par Patrick Bazin en 2009 en témoigne mais nous donne aussi des éléments d'explication :

« La création du Centre de ressource sur le Genre, fin 2006, a, très rapidement, suscité de fortes attentes auxquelles le demi-poste affecté à cette mission peut difficilement répondre de manière satisfaisante, quel que soit le dynamisme déployé. Il faudrait pouvoir passer à la vitesse supérieure, tant dans le domaine de la collecte et du traitement documentaire que dans celui de la valorisation scientifique et culturelle des collections. Actuellement, disons-le clairement, cela n'est pas possible. Cependant, la Bibliothèque municipale de Lyon est bien décidée à préparer les conditions d'une montée en puissance. »

De la même façon, une page de ressources en ligne permet d'accéder aux vidéos des différentes conférences et tables-rondes organisées dans le cadre des Assises de la mémoire gay et lesbienne d'une part, et en lien avec les problématiques de genre d'autre part. Malheureusement, les vidéos récentes des

⁴⁷« Le triangle rose (en allemand : *Rosa Winkel*) était dans l'univers concentrationnaire nazi le symbole utilisé pour « marquer » les homosexuels masculins. Pouvant être de taille supérieure aux autres triangles marquant d'autres catégories de détenus, ce symbole de persécution, de discrimination, a été repris par la communauté homosexuelle comme symbole identitaire. Act Up, entre autres, s'en est servi dans un contexte différent : celui de l'épidémie du Sida, qui commença par toucher les homosexuels » (source : *wikipédia*)

⁴⁸Tomolillo Sylvie. «De la part maudite à la Part-Dieu. Le centre de ressources sur le genre à la BM de Lyon», in *Bibliothèque(s)*, n°41-42, décembre 2008, pp. 46-49

nombreuses interventions filmées n'ont pas été ajoutées et sont accessibles uniquement par la page générale « ressources en ligne » du site de la BM.

Sur le site des bibliothèques de la Communauté urbaine de Strasbourg, un parcours thématique « égalité de genre » est proposé. Il est cependant très peu valorisé. Plus que d'un portail, il s'agit d'une page offrant une présentation de l'Espace égalité de genre, une rubrique actualités ainsi qu'une sélection de documents et quelques liens vers les sites de partenaires. Une présence web peu aboutie par rapport à la communication générale sur le projet. On peut notamment regretter que la bibliographie sur le genre, disponible en version papier à la médiathèque Olympe de Gouges, n'y soit pas disponible.



Illustration 6: Capture d'écran de la page d'accueil du site des médiathèques de Strasbourg

Quant à l'accès en ligne à des informations ou ressources de la bibliothèque Marguerite Durand, n'ayons pas peur de dire qu'il est compliqué sinon impossible. En effet, la page consacrée à la bibliothèque sur le site de la Ville de Paris est purement informative ; il faut transiter par le site des bibliothèques spécialisées de la ville de Paris pour consulter les fonds disponibles. Alors que de nombreux documents sont d'ores et déjà numérisés (cartes postales et photographies notamment), aucun accès direct n'est proposé.

3 LE GENRE TROUBLE LA BIBLIOTHÈQUE

Donner de la visibilité au genre dans les bibliothèques publiques en trouble non seulement l'ordre – nous l'avons étudié précédemment – mais aussi les représentations et les pratiques du métier. Nous soutenons que penser le genre en bibliothèques invite à une réflexion sur la structure et sur le positionnement de la profession. Penser le genre exige de questionner le rapport des bibliothécaires au politique et aux autres acteurs sociaux des territoires dans lesquels ils évoluent. La sociologie et les valeurs de la profession constituent par ailleurs une opportunité autant qu'une menace dans la lutte contre les stéréotypes. Enfin, le développement de nouveaux services à l'attention de groupes sociaux spécifiques s'inscrit dans une évolution possible des missions et des responsabilités des bibliothèques.

3.1 UN ENJEU DE POSITIONNEMENT

3.1.1 Quel positionnement face à la commande politique ?

Le Point G à Lyon et l'Espace égalité de genre à Strasbourg doivent leur création à une demande politique. Nous l'avons déjà évoqué, le Point G est l'aboutissement des démarches de Michel Chomarar pour mettre la question des mémoires homosexuelles à l'agenda et dans les collections de la BM de Lyon. Un projet appuyé par l'adjoint à la culture de la ville de Lyon, à l'époque Patrice Beghain, puis traduit en projet documentaire et culturel par Patrick Bazin. L'Espace égalité de genre de la médiathèque Olympe de Gouges répond quant à lui à un objectif formulé dans le plan d'action municipal pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Anne Dive, sa responsable, travaille ainsi avec son administration de tutelle, la direction de la culture, mais aussi avec la Mission Droits des femmes et égalité de genre intégrée au Pôle droits et services à la personne.

En développant des politiques documentaires et culturelles autour des questions de genre, mais aussi autour d'autres questions sociales comme le passé colonial français, le handicap ou les rapports de classe, les bibliothèques s'exposent. L'ancrage politique de ces démarches éloigne les établissements de lecture publique d'une certaine zone de confort dans laquelle ils évoluent traditionnellement, protégés par le caractère relativement consensuel de leurs missions. Cette tension entre exigence de neutralité du service public et contribution à « l'indépendance intellectuelle de chaque individu et [...] au progrès de la société » (charte du CSB, article 1), n'est pas nouvelle. Elle réapparaît à chaque débat où s'affrontent tenants de l'ordre et partisans du progrès social ; les interpellations sur la « théorie du genre » évoquées en introduction, qui présentent celle-ci comme une idéologie corruptrice alors que les penseurs du genre recourent à ce concept comme à un outil critique d'analyse et de résistance, sont emblématiques. Reprenons l'exemple pris plus haut du *Premier sexe* d'Eric Zemmour. Le pluralisme des collections est un principe intangible de la lecture publique ; la présence de cet ouvrage dans les collections n'est pas en cause. Toutefois, il est problématique de l'intégrer à un fonds qui, comme l'Espace égalité de genre de Strasbourg, a pour mission affichée d'« irriguer la ville d'une culture de l'égalité » (Plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes, objectif 2) et signale les documents par un autocollant « Plus juste, plus égalitaire ».

La difficulté procède de la place de la bibliothèque dans l'action publique. Dans le cas de Strasbourg, elle n'est plus seulement l'outil d'une politique publique d'accès au savoir mais aussi l'opérateur d'une politique de lutte contre les inégalités et les discriminations. Or, les débats nombreux des dernières années sur l'emprise du « politiquement correct » et sur les menaces qui pèseraient en son nom sur la liberté d'expression indiquent clairement que les politiques de réduction des inégalités et de lutte contre les stéréotypes se heurtent à des clivages politiques forts. A l'Espace égalité de genre, Anne Dive semble confiante : « Nos élus défendent des convictions et des actions, nous sommes un service public ; si nos élus changent, nous serons toujours là avec notre fonds. C'est très bien compris de nos élus ».

Au risque d'être caricatural, cette position tient tant que les élus ne changent pas trop, comme l'ont bien montré les situations des bibliothèques d'Orange, Marignane et de Toulon lorsque ces villes ont élu des représentants issus du Front national. Qu'advierait-il des fonds sur le genre ou des diverses manifestations et bibliographies sur l'homophobie ou les stéréotypes de genre si Jean-Marc Nesme, – pour qui « la promotion de l'idéologie du “gender” dans les manuels scolaires » s'apparente à une « dérive sectaire » – ou Christian Vanneste – qui s'est entre autres illustré par ses propos sur la négation de la déportation d'homosexuels pendant la seconde guerre mondiale –, étaient élus dans des collectivités où les bibliothèques sont actives sur le sujet ? Nul ne peut le savoir. Plus généralement, le positionnement des bibliothèques dans leurs collectivités évolue à mesure que leurs missions et actions sont adossées à différents champs des politiques publiques : éducation, cohésion sociale, lutte contre les discriminations, santé publique, etc.

Le cas du Point G à Lyon, dont Sylvie Tomolillo est responsable, est intéressant. Lorsqu'on l'interroge sur l'articulation possible entre mission documentaire de service public et engagement dans la déconstruction de stéréotypes et de représentations, elle répond que cette double entrée est inscrite dans son propre « habitus professionnel ». En effet, membre de l'équipe de recherche toulousaine Simone/SAGESSE, elle n'a jamais dissimulé le caractère militant de son travail universitaire, aussi bien sur les Sœurs de la perpétuelle indulgence⁴⁹ que sur la pensée *queer*. Si cette position critique n'apparaissait pas dans les qualités demandées dans l'offre d'emploi à laquelle elle a répondu, elle pense que son engagement a plu à Patrick Bazin, alors directeur de la BM de Lyon ; « Il est épistémologue, ça l'intéressait de faire bouger les représentations ». Cependant, c'est son engagement en tant que scientifique qui a retenu son attention : « il n'aurait pas choisi, je pense, un profil strictement militant. »

3.1.2 Des médiations communautaires

L'intrication entre missions de service public et application d'un projet politique est forte et nécessite une réflexion permanente. D'autant plus que les centres de ressources et autres animations sur le genre s'inscrivent dans des contextes communautaires prégnants. En effet, les associations représentent des interlocuteurs incontournables et essentiels de ces démarches et forcent les bibliothèques à repenser leur coopération avec les acteurs de la société civile.

⁴⁹Organisation militante fondée le 15 avril 1979 à San Francisco.

C'est manifeste à Strasbourg, où les associations apparaissent comme un public spécifique, autant qu'une ressource, pour l'EEG. Elles sont visibles dans l'espace *via* des prospectus d'information sur leurs activités et constituent, pour l'équipe de la médiathèque, des interlocuteurs et partenaires réguliers. La conservatrice de l'établissement, Anne Dive, dit cependant faire preuve de vigilance afin de ne pas devenir une « maison des associations ». La présence associative au sein d'un service public n'est pas sans poser question : elles affichent en effet dans leurs publications des opinions politiques parfois clivantes. Il s'agit manifestement d'un choix assumé par la ville de Strasbourg puisque les associations en question sont membres de la commission plénière égalité femmes hommes et donc en quelque sorte estampillées. Elles participent à dessiner les contours et à poser les fondements de la « culture de l'égalité » qu'il s'agit de promouvoir.

Une méthodologie relativement classique au niveau politique mais dont les conséquences peuvent poser problème au sein d'un service public. Ainsi, sur la question de la prostitution par exemple, la Ville de Strasbourg prend une position clairement abolitionniste. C'est bien entendu légitime politiquement, mais potentiellement gênant au sein de l'EEG où les seuls documents associatifs présents sur le sujet sont ceux du Mouvement du nid (abolitionniste). La prise en compte des associations dans la définition des objectifs d'un service mais aussi le travail en partenariat avec elles nous paraissent salutaires, mais doivent être constamment interrogés. Les collections des bibliothèques permettent à notre sens de nuancer et de prendre de la distance avec les slogans souvent lapidaires des mouvements associatifs. La disponibilité et la visibilité des ouvrages de la célèbre prostituée genevoise Grisélidis Réal peuvent, par exemple, offrir un pendant aux documents coédités par le Mouvement du Nid et la ville de Strasbourg affirmant que « la prostitution est rarement un choix, toujours une violence ».



Illustration 7: Campagne de communication de la Ville de Strasbourg et du Mouvement du Nid contre la prostitution

Les associations constituent en tout état de cause des partenaires naturels dès qu'il s'agit d'organiser des animations ou des événements en lien avec la collectivité. A la fois parce qu'elles sont en mesure d'apporter des contenus complémentaires aux ressources des bibliothèques et parce qu'elles sont des relais d'information efficaces. La médiathèque Jean Falala de Reims a accueilli pendant la Biennale de l'égalité femmes hommes une exposition de photographies des actions du groupe féministe La Barbe grâce à l'association rémoise Les Désobéissantes. A la Bibliothèque municipale de Lyon, l'association Rimbaud est à l'origine d'une projection du film *Le Baiser de la Lune* – l'histoire d'un poisson nommé Félix qui tombe amoureux de Léon, un poisson-lune – suivie d'un débat organisé avec le Point G. Sylvie Tomolillo explique que « lorsqu'il s'agit de l'initiative d'une association, on est clairement dans une optique militante ». C'est une association encore, Filactions, qui a mis en place des ateliers pour l'égalité et le respect entre filles et garçons au mois d'octobre 2012, au département jeunesse de la bibliothèque de la Part-Dieu.

Les relations avec les associations ne sont toutefois pas toujours simples. En témoigne un incident relaté par Julie Friboulet, bibliothécaire du département Société à la bibliothèque L'Alcazar de Marseille. Le président d'une association LGBT marseillaise l'a en effet interrogée sur la présence du magazine *Têtu* en 306.7 au département société au premier étage, s'étonnant que le titre ne figure pas au Kiosque presse du rez-de-chaussée. La bibliothécaire nous rapporte avoir tenté de lui expliquer le principe de la départementalisation, prenant pour comparaisons les magazines féminins comme *Causette* ou *Awal*, *Cahiers d'études berbères*, présents également à l'étage société ; le kiosque étant réservé à la presse quotidienne généraliste. Son interlocuteur se serait ému d'une « impossibilité de dialoguer », invoquant les sombres heures de la seconde guerre mondiale, se conformant ainsi à la célèbre théorie du Point Godwin. Les arguments bibliothéconomiques se heurtent parfois à des susceptibilités identitaires, relativement courantes au sein de minorités ayant longtemps souffert de discriminations. La connaissance du milieu associatif peut constituer pour y faire face un atout de taille.

A Lyon, Sylvie Tomolillo a elle aussi subi la méfiance des associations LGBT. Alors qu'elle entendait, dès la création du Point G, en faire un centre de ressources ancré dans le territoire, son positionnement *queer* et axé sur la déconstruction des stéréotypes de genre a été mal perçu par des militants héritiers d'une autre tradition. Elle analyse ainsi qu'à Lyon, « une partie des associations sont dans une optique identitaire, pas du tout déconstructiviste, et manifestent une vraie résistance au genre. Nous avons été accusés de détourner le combat ». Des malentendus édifiants quant à la difficulté de s'inscrire dans un réseau local, forcément travaillé par des doctrines diverses, des jeux de pouvoir et des stratégies politiques. Constatant cela, Sylvie Tomolillo trouve toutefois le rapport aux associations fécond : les militants sont les artisans d'une subversion à l'égard de l'institution et du politique quand le service public partage des savoirs et des connaissances.

Autre exemple de relation productive entre bibliothèque publique et association : le partenariat entre la BMVR de Nice et le Centre LGBT Côte d'Azur. Ouvert en juillet 2010, le Centre a rapidement accueilli une bibliothèque suite à plusieurs dons ainsi qu'à l'intervention d'un conservateur, François Morey, qui s'est

chargé de compléter le fonds et de concevoir une politique documentaire. Riche de plus de cinq-cents volumes, cette bibliothèque associative ouverte une dizaine d'heures par semaine compte parmi les « bibliothèques associées » de la BMVR de Nice, qui a intégré le fonds à son catalogue. De tels partenariats semblent extrêmement vertueux lorsque les ressources sont faibles en interne.

3.2 UN ENJEU DE VALEURS

3.2.1 Un terreau socio-professionnel « gender-friendly »

Il convient de rappeler une évidence frappante pour qui fréquente ou travaille dans les bibliothèques : une grande majorité du personnel y est féminin. Dès 1975, Geneviève Boisard s'interrogeait dans un article : « Les femmes ont-elles le pouvoir dans les bibliothèques françaises⁵⁰ ? ». Une question autant qu'une provocation, car si les femmes sont sur-représentées parmi les corps scientifiques des bibliothèques (66% des conservateurs, 81% des bibliothécaires en 2008 dans la fonction publique d'Etat⁵¹), elles subissent manifestement des discriminations, toujours selon Geneviève Boisard, dans l'évolution de leur carrière et dans l'accès aux instances représentatives de la profession. Une intuition confirmée, bien que nuancée, par Séverine Forlani dans son passionnant mémoire réalisé en 2009⁵². Qu'il s'agisse ou pas d'un problème, que des mécanismes révélant une domination masculine soient à l'œuvre ou non, de telles statistiques sur la profession ne manquent pas d'interpeller.

La sociologie de la profession est cohérente avec celle de la fréquentation des bibliothèques ; les deux se renforçant l'une et l'autre, sinon dans un cercle vicieux, au moins dans un système en boucle. La dernière enquête sur les pratiques culturelles des Français révèle ainsi que 6% des hommes fréquentent une fois par semaine une bibliothèque contre 9% des femmes, 8% plusieurs fois par semaine contre 13% des femmes. Ils sont 77% contre 68% de femmes à ne jamais ou pratiquement jamais fréquenter une bibliothèque⁵³. Des statistiques elles-mêmes en cohérence avec celles portant sur la pratique de la lecture (36% des hommes n'ayant lu aucun livre au cours des douze derniers mois contre 25% des femmes⁵⁴). En plus de corroborer les analyses sur le caractère genré des pratiques culturelles, du rapport à l'institution scolaire et au savoir, largement développées par des auteurs comme Christian Baudelot et Roger Establet, ces chiffres doivent nous interroger sur les représentations véhiculées dans l'univers « gouverné » et fréquenté par des femmes que constitue le monde des bibliothèques.

C'est l'objet d'un travail de Mariangela Roseli, qui formule l'hypothèse que la sur-représentation de femmes dans les bibliothèques en fait des territoires sinon hostiles, au moins plus difficiles d'accès, pour les jeunes garçons :

« La spécificité des rapports sociaux résiderait dans le regard particulier que ces femmes, plus ou moins âgées, ont sur la jeunesse. Ce regard serait en partie alimenté d'un sentiment de discordance entre le monde silencieux et immobile du

⁵⁰Boisard, Geneviève. « Les femmes ont-elles le pouvoir dans les bibliothèques françaises ? », *Bulletin de l'Unesco pour les bibliothèques*, vol. XXIX, n° 6, 1975, p. 323-334

⁵¹Forlani, Séverine. *Femmes, pouvoir et bibliothèques : l'accès aux hautes fonctions dans les bibliothèques françaises*, mémoire d'études, Enssib, <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-48195>

⁵²ibid

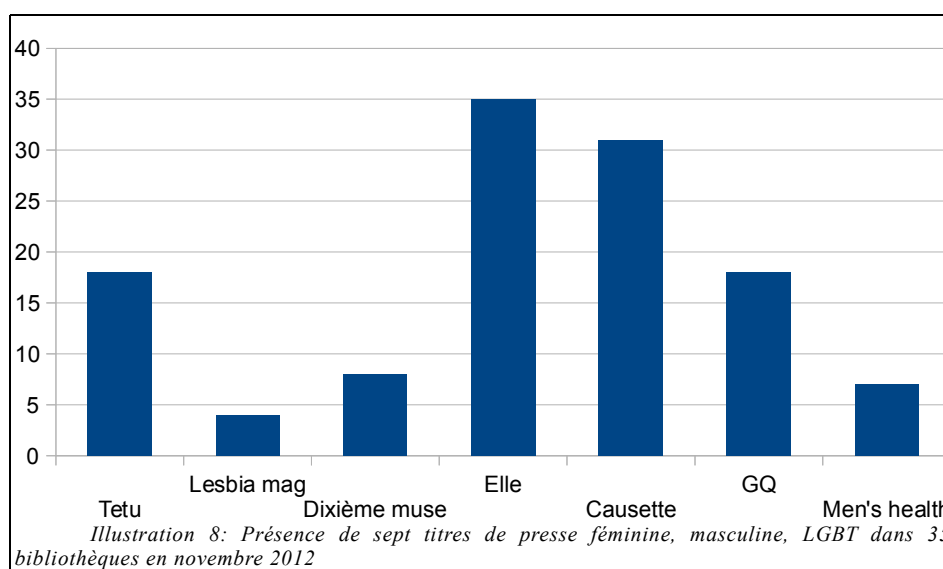
⁵³Donnat, Olivier. *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique*, La Découverte, 2008

⁵⁴ibid

livre et le monde bruyant et agité de la jeunesse ; ce sentiment de discordance se traduirait par une attitude négative et hypercritique à l'encontre des jeunes, et plus particulièrement des jeunes garçons avec qui les interactions en bibliothèque sont tendues, voire conflictuelles⁵⁵ ».

Il ne s'agit pas pour nous de discuter ou d'approfondir ce travail, mais de constater que s'il n'est pas nécessairement un « monde de femmes », le monde des bibliothèques est au moins le produit et le vecteur de représentations genrées. Valérie Loirat, chargée de mission égalité hommes femmes à l'Association française du Conseil des communes et régions d'Europe, nous confiait ainsi que la mixité professionnelle dans les domaines du soin, de la petite enfance et de l'animation comptait parmi les chevaux de bataille de sa mission.

La proportion importante de femmes parmi les bibliothécaires n'est pas sans incidences sur le traitement des problématiques de genre, notamment en termes d'acquisitions. De la même façon, bien entendu, que le profil sociologique général et le cursus des professionnels influent sur les représentations et les pratiques du métier. Surpris par l'absence du magazine gay et lesbien *Têtu* dans une bibliothèque au cours d'une visite, nous avons interrogé les catalogues des établissements des villes de plus de cent mille habitants (nous n'avons pas intégré les intercommunalités dépassant ce seuil). A chaque fois, il s'agissait d'interroger la présence de plusieurs titres de périodiques dans les collections : un magazine féminin « standard », *Elle*, un magazine féminin « féministe », *Causette*, des titres gays et lesbiens, *Têtu*, *Lesbia Mag* et *La Dixième Muse*, deux titres masculins, *GQ* et *Men's health*. Les résultats de cette enquête rapide sont édifiants⁵⁶ ; ils mériteraient toutefois d'être discutés avec les responsables des bibliothèques évoquées.



Elle est disponible dans 100% des cas, *Causette* l'est dans trente-trois bibliothèques/réseaux sur trente-cinq. Les magazines *Têtu* et *GQ* apparaissent dans la moitié des catalogues (respectivement 18 et 17 fois) quand les titres lesbiens y sont très rares (quatre occurrences pour *Lesbia Mag*, sept pour *La Dixième Muse*). La diffusion réelle des magazines n'est bien-sûr pas le seul critère d'acquisition des

⁵⁵Roselli, Mariangela. « La bibliothèque, un monde de femmes ». *Réseaux* 168-169, n° 4, 2011, p.133

⁵⁶Détail en annexes

périodiques, mais nous remarquons que *Têtu* était diffusé en 2011 à 39 877 exemplaires contre 37 929 pour *Causette* (source OJD⁵⁷). D'autre part, *Têtu* existe depuis 1995 et *Causette* depuis 2010. Il faudrait sans doute ici faire l'histoire des représentations par le grand public du principal magazine gay et lesbien, dont la qualité éditoriale est souvent ignorée. Cependant, nous avançons que son absence relative, au même titre que celle de *GQ*, résulte d'une méconnaissance et d'un intérêt moindre des bibliothécaires pour ces titres essentiellement masculins. Témoignage « de l'intérieur » des problèmes que peut générer ce manque de mixité au sein des bibliothèques, l'excellent billet posté sur le blog *Notorious bib*, intitulé *De Hamlet à Femmelette, il n'y a qu'un fût*. L'auteur s'y demande, commentant l'obsession pour la conquête des publics masculins en bibliothèques, « comment briguer un élargissement significatif des publics si les équipes de bibliothécaires ne sont pas un minimum représentatives du territoire humain qu'elles desservent ? C'est comme si ton prof de hip-hop était un quinquagénaire hémiparalysé en santiago. Comment veux-tu que ça marche ? ».

Pour faire face à cette tendance, relativement compréhensible, à constituer des collections en fonction de son identité et de ses horizons, la formation est un outil efficace, outre une exigence permanente de réflexivité et de confrontation des points de vue. Les sensibilisations aux problématiques de genre, mais aussi aux questions interculturelles paraissent particulièrement appropriées pour des agents publics qui ont la responsabilité de comprendre et de servir les populations qu'ils desservent. Sur le genre, les plans d'actions pour l'égalité évoqués en première partie constituent une bonne occasion pour interroger les stéréotypes, pour problématiser les impensés. Sylvie Tomolillo, lorsqu'elle a été recrutée pour mettre en place le Point G, a du faire face à l'incompréhension d'une partie de ses collègues, qu'elle sensibilise désormais au quotidien.

3.2.2 Des valeurs professionnelles fortes : périls et opportunités

Le genre a-t-il sa place en bibliothèque ? Si l'on entend par là la présence dans les rayons d'ouvrages traitant du sexe, du genre et des sexualités, sans aucun doute. Le pluralisme des collections ne fait plus débat au sein des bibliothèques françaises, affirmé tant dans la Charte du Conseil supérieur des bibliothèques que dans les textes de l'UNESCO relatifs aux bibliothèques publiques. Dans la déclaration de 1995, il est ainsi mentionné que « [la bibliothèque] doit être à la fois reflet des tendances du moment et de l'évolution de la société, et mémoire de l'entreprise et de l'imagination humaines ». Parmi ses missions, elle doit notamment « encourager le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle » et « assurer l'accès de la population à toutes sortes d'informations communautaires ». Cette allusion à la diversité culturelle, à la prise en compte des groupes sociaux et des communautés pose de nombreuses questions dans le contexte français. Ainsi, dans un article sur la Charte du Conseil supérieur des bibliothèques, Claude Poissenot estime que, malgré une « phrase encourageante » à l'article 7 de la charte – « les bibliothèques doivent répondre aux intérêts de tous les membres de la collectivité à desservir et de tous les courants d'opinion, dans le respect de la Constitution et des lois » –, la bibliothèque telle que promue ici ne prend guère en compte le « public réel » et passe sous silence « l'appartenance des individus à des groupes⁵⁸ ».

⁵⁷ Association pour le contrôle de la diffusion des médias, www.ojd.com

⁵⁸ Poissenot, Claude. « La Charte du CSB en questions », *BBF* 2012 - t. 57, n° 1 janvier 2012
<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-56629>.

Pour Anne-Marie Bertrand, la bibliothèque est le lieu de rencontre entre « l'individu singulier et l'universelle humanité⁵⁹ ». La définition de « l'universelle humanité » est l'objet de nombreux débats dans les bibliothèques, hérauts zélés de l'idéologie républicaine assimilationniste. Ce n'est pas l'objet du présent travail, mais il faut rappeler la tendance du modèle politique français à nier ou reclure aux espaces privés les caractéristiques culturelles, identitaires des individus. Nulle part ailleurs ne pèse avec autant de gravité la menace des communautarismes, argument aussi imparable qu'irrationnel qui rend toute réflexion sur la diversité difficile. L'ambition universaliste française paraît aussi présomptueuse que dangereuse pour les observateurs anglo-saxons. Florence Salanoue, dans un mémoire sur la diversité culturelle en bibliothèque, cite ainsi un philosophe canadien, Charles Taylor : « La société prétendument généreuse et aveugle aux différences est non seulement inhumaine (parce qu'elle supprime les identités), mais hautement discriminatoire par elle-même, d'une façon subtile et inconsciente.⁶⁰ ». La conviction universaliste, largement partagée dans les bibliothèques, est fondatrice d'une éthique mais aussi génératrice de refoulements, d'un certain déni, voire d'une anxiété face à des notions telles que la pluralité, la diversité, les communautés. Florence Salanoue décrit bien la perplexité, la gêne, voire l'hostilité qu'elle a rencontrées en interrogeant les bibliothécaires sur le thème de la diversité culturelle. Le réseau Culture 21, qui promeut les agendas 21 de la culture et la culture comme quatrième pilier du développement durable, propose dans un article intitulé « Définir les droits culturels » une analyse qui pose relativement bien les termes du débat :

« La crainte, certes justifiée, du relativisme a largement empêché de considérer l'homme individuel, sujet de droit, dans ses milieux concrets. L'universalité est restée trop abstraite, alors qu'elle se concrétise dans le droit individuel à vivre singulièrement son humanité. On a pensé l'universalité comme si elle pouvait être au-delà des cultures, alors que ce sont les cultures qui doivent l'inventer, la développer, dans un dialogue de plus exigeant. Ce ne sont pas des « cultures » qui dialoguent, comme si des blocs homogènes existaient, ce sont des femmes et des hommes porteurs et en quête de cette universalité qui ne se recueille que dans un partage exigeant de la richesse des œuvres et des expériences culturelles.⁶¹ »

Alors que des groupes professionnels de bibliothécaires réfléchissant au traitement des questions de genre et à la prise en compte de groupes sociaux spécifiques existent depuis longtemps dans le monde anglo-saxon, rien de tel en France jusqu'à la création du groupe Légothèque au sein de l'ABF, qui a suscité plusieurs réactions, notamment concernant les risques de « communautariste » qu'une telle entreprise comportait.

3.2.3 Le miroir transatlantique

L'idée de fonder un groupe dédié à la réflexion sur les stéréotypes de genre en bibliothèques est venue à Raphaëlle Bats, désormais responsable de Légothèque, lorsqu'elle assistait au congrès de l'ALA aux Etats-Unis. La séance introductive était animée par un journaliste très engagé, qui s'occupe d'une

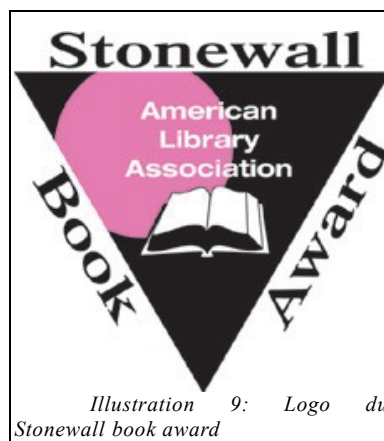
⁵⁹Citée par Arot, Dominique. « Les valeurs professionnelles des bibliothécaires », *BBF* 2000 - t. 45, n° 1

⁶⁰Salanoue, Florence. *Diversité culturelle en bibliothèques publiques : enjeux, impensés, perspectives*, mémoire d'études, Enssib, janvier 2011.

⁶¹<http://reseauculture21.fr/droitsculturels/>

association pour aider les jeunes dans leur *coming out*. Il affirmait, dans son introduction, que si l'homosexualité est bien plus acceptée qu'auparavant, elle continue à être une source de souffrances pour de nombreuses personnes. Il y a un endroit, selon lui, où les individus peuvent construire leur identité sexuelle et sentimentale : la bibliothèque. En France, inaugurerait-on un congrès par un discours sur l'homosexualité ?

Sans idéaliser un modèle qui montre aussi ses limites, la vision anglo-saxonne des minorités nous paraît procéder d'une lucidité dans l'analyse et d'un volontarisme dans l'action exemplaires. Ellen Greenblatt, auteure de *Serving LGBTIQ Library and Archives Users*, enjoint ainsi les bibliothécaires américain-e-s à réévaluer le concept de neutralité à l'aune des apports de la pensée contemporaine, qui prend pour acquis que la neutralité elle-même est située et contribue à « renforcer les *statu quo* »⁶². Une neutralité qui nécessite d'être questionnée par les marges, grâce aux différents groupes de travail qui enrichissent la réflexion sur les pratiques professionnelles aux Etats-Unis, comme le GLBTRT de l'ALA, « the gay, lesbian, bi trans round table ». Parmi ses missions, le groupe entend « promouvoir le développement en quantité, qualité et en accessibilité des documents et services représentant un intérêt particulier pour les personnes LGBT de tous âges », « fournir des services bibliographiques aux bibliothécaires, archivistes, autres professionnel-le-s de l'information et aux usagers-ères des bibliothèques », « défendre la révision des modèles de classement, d'indexation, afin de visibiliser les expériences, activités et contributions à la société des personnes LGBT »⁶³. Des groupes similaires existent concernant le genre et les femmes, le multiculturalisme, la diversité en général, *etc.* Le GLBTRT, en lien avec un autre groupe de travail, le Social Responsibilities Round Table, édite la *Rainbow book list*, une bibliographie annuelle annotée d'ouvrages pour les enfants et les adolescents ayant un contenu LGBT significatif. D'autres bibliographies sur différents sujets sont proposées à divers types de publics. Les initiatives du GLBTRT sont nombreuses, telle la remise du *Stonewall book award* qui récompense chaque année depuis 1971 un roman, un documentaire et un livre jeunesse dont le contenu concerne les LGBT.



⁶² « Ethical and professional responsibility requires more than neutrality. Individual practitioners and organizations in both education and librarianship need to reflect critically on service gaps and harmful practices that alienate sexual minority, gender variant, and questioning youth from their fundamental right to enjoy access to information, resources and assistance reflecting the diversity of their lived experiences. [...] Equally important is the need to revisit the traditional claims to librarian « neutrality » with respect to ideology, which ignores the postmodernist view that neutrality itself represents a definite point of view that reinforce the status quo. Silence is never neutral nor is the omission of sexual or gender minority content in the library. These absences send a loud and clear message to sexual minorities, gender variant, and questioning youth about their value in our society » in Greenblatt, Ellen. *Serving LGBTIQ Library and Archives Users: Essays on Outreach, Service, Collections and Access*. McFarland, 2010, p.101-102

⁶³Présentation du GLBTRT et de ses missions sur le site <http://www.ala.org/glbtrt/about>, voir en annexes

Ces multiples actions offrent un réservoir d'idées essentiel pour qui souhaite travailler sur l'inclusion dans les bibliothèques françaises. C'est le parti que semblent faire les membres du groupe français Légothèque, qui en plus d'avoir programmé une conférence au dernier congrès de l'ABF, s'appêtent à lancer un séminaire à l'Enssib sur les *cultural studies*, recensent les différentes entreprises en faveur de la visibilité des questions de genre et de diversité culturelle, compilent les bibliographies qu'ils et elles trouvent sur ces thèmes et ouvrent de nouveaux champs de prospection (comme le thème « jeux vidéos et stéréotypes »).

3.3 DEUX CONCEPTS POUR DES BIBLIOTHÈQUES ACTRICES DU CHANGEMENT SOCIAL

L'hésitation des professionnels français des bibliothèques face à l'hypothèse d'une prise en compte particulière de minorités et de groupes sociaux repose en partie sur un corpus de valeurs, de textes fondateurs que nous avons évoqué précédemment. Ce corpus peut aujourd'hui être actualisé par l'apport de nouveaux concepts comme la création de soi et l'empowerment. L'appropriation de ces concepts par les bibliothèques publiques n'exige pas nécessairement l'abandon ou le changement des pratiques existantes, dont certaines ont été étudiées dans la deuxième partie de ce mémoire, mais permet de les orienter, de les inscrire dans un projet revendiqué de transformation sociale.

3.3.1 Bibliothèques et construction de soi

Comme un manifeste, l'un des premiers billets postés par le groupe Légothèque sur son blog était une note de lecture d'un ouvrage de Michèle Petit, *Eloge de la lecture : la construction de soi*. Elle y évoque la lecture comme méthodologie et ressource d'un travail de construction de soi, permettant d'« élaborer ou reconquérir une position de sujet. Un lieu qui ouvre une marge de manœuvre ou de liberté, permet un redéploiement des possibles, introduit du jeu, à partir duquel on peut accomplir des déplacements, réels et métaphoriques⁶⁴ ».

Une conviction chez Michèle Petit qui se transforme en champ d'analyse et en projet pour les membres du groupe Légothèque, dont les objectifs sont résumés sur le site de l'ABF :

« souligner le rôle d'accompagnement des bibliothèques dans la construction de l'individu en lui donnant accès à des collections et des espaces en lesquels il peut interroger, construire et affirmer ce qu'il est, ce qu'il souhaite être, ce qu'il se pense être. Mais il s'agit également de favoriser les rencontres en permettant l'expression des minorités, en privilégiant la présence en leurs espaces de documents et d'animations⁶⁵ ».

Donner à tous les moyens de passer à travers les barreaux souvent trop serrés des identités assignées ; offrir des balises, des modèles et des contre-modèles pour tracer son propre chemin. Donner accès à une multitude d'imaginaires, de témoignages, de pensées et d'analyses qui permettent d'accrocher son expérience singulière à la communauté. Anne-Marie Bertrand, commentant le livre de Michèle Petit, rappelle que la lecture apparaît encore souvent comme dangereuse car « elle

⁶⁴Petit, Michèle. *Eloge de la lecture. La construction de soi*. Belin, 2002

⁶⁵<http://www.abf.asso.fr>

éloigne du groupe d'origine, mouvement critique à l'heure où l'on magnifie les appartenances⁶⁶ ». En extirpant les individus de leur terreau familial, en les connectant par tous les membres et tous les pores à leurs contemporains, mais aussi aux anciens, selon des principes d'affinités et d'identification, la lecture autorise des recompositions de la personne, est l'outil d'une véritable fabrication de soi.

Ce travail de réévaluation, de resocialisation, de re-filiation est familier de nombreuses personnes homosexuelles, qui comme l'a très bien analysé Didier Eribon, se construisent dans leur jeune âge face à la menace permanente de l'injure et dans la découverte d'une singularité qu'ils ne partagent pas avec leurs parents. « Et ce sont assurément toutes ces blessures ressenties au cours de ce qu'Eve Kosofsky Sedwick a magnifiquement décrit comme « l'exil babylonien des enfances "anormales" » qui viendront nourrir les énergies par lesquelles les gays se créent ou se recréent des personnalités⁶⁷ ». Cette expérience maintes fois racontée dans des récits de vie d'homosexuel-le-s ne leur est bien entendue pas propre. C'est une histoire similaire que vit chaque enfant cherchant dans ses lectures d'autres liens, d'autres ancrages, d'autres territoires. La bibliothèque dispose des ressources nécessaires à cette dialectique affranchissement/appartenance. Encore faut-il qu'elle en fasse un programme.

Raphaëlle Bats, responsable du groupe Légothèque, alerte sur la double signification de l'expression « construction de soi ». Nous avons compris qu'elle distinguait deux attitudes possibles : une première consisterait à déconstruire les stéréotypes, à refuser les assignations, à travailler les normes et à tirer la langue au destin ; une seconde à faire son marché parmi différentes gammes d'attributs identitaires proposées par la société libérale, attitude qui correspondrait à ce que l'on appelle couramment le développement personnel.

Cet appel à la vigilance n'est pas sans rappeler les réflexions de Michel Foucault sur le souci de soi, parfaitement commentées par David Halperin :

« Ainsi, se cultiver soi-même [...], ce n'est pas accomplir une exploration ou une expérience du soi individuel conçu comme un domaine privé, un espace d'intériorité personnelle, mais plutôt utiliser son rapport à soi comme une ressource potentielle pour élaborer de nouvelles modalités de pratique subjective et de nouveaux styles de vie personnelle qui peuvent permettre à un individu de résister, voire d'échapper, aux déterminations sociales et psychologiques qui pèsent sur lui.⁶⁸ »

Ce travail s'effectue pour Michel Foucault sur le mode de ce qu'il appelle une ascèse, une discipline. L'écriture et la philosophie participaient pour Michel Foucault de cette « stylistique de soi » ; nous faisons le pari que les bibliothèques constituent un lieu privilégié pour exercer, chacun-e à sa mesure, cet art de vivre qui permet de « devenir autre que ce que l'on est⁶⁹ ».

⁶⁶Bertrand, Anne-Marie, « Eloge de la lecture », *BBF* 2003 - t. 48, n° 2

⁶⁷Eribon, Didier. *Réflexions sur la question gay*. Fayard, 1999, p50

⁶⁸Halperin, David. *Saint Foucault*. Epel, 2000, p.88

⁶⁹Foucault, Michel cité par Halperin, David, *ibid*

3.3.2 Bibliothèques et empowerment

Le concept d'*empowerment* a été développé dans les années 1990 dans le monde anglo-saxon ; il est régulièrement mobilisé par les institutions internationales œuvrant dans le champ du développement (Nations Unies, Banque mondiale, etc.) et dans les cercles militants féministes, altermondialistes, etc. L'*empowerment* désigne « le processus par lequel un individu et/ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action lui permettant d'accéder au pouvoir individuel et collectif. [Cette notion] articule deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder⁷⁰ ». Ce concept a été largement approprié par des mouvements féministes ou noirs américains pour lesquels il permet d'élaborer des stratégies de réappropriation du discours, de formation de leaders, de construction d'estime et de confiance en soi. Un objectif courant de l'*empowerment* serait l'émancipation des individus et de communautés par l'organisation, la participation et l'action. L'*empowerment* est traduit par certain-e-s francophones par l'expression « développement du pouvoir d'agir ». Pour Yann Le Bossé, professeur à l'université de Laval au Québec, ce pouvoir d'agir est forcément individuel et collectif ; l'action devant alors « être entendue selon les trois sens que lui donne Hanna Arendt, c'est-à-dire à la fois comme une manière d'assurer sa survie, d'exprimer son individualité et de contribuer à la régulation collective des conditions générales d'existence⁷¹ ».

Si ce concept peut intéresser les bibliothèques publiques, et plus largement le monde de la culture, c'est qu'elles formulent le projet de participer à l'émancipation des citoyens. Leur position permet de penser l'articulation entre construction de l'individu et appartenance à la société. En offrant des ressources plurielles et adaptées aux questionnements de la population, en permettant l'acquisition de nouvelles capacités de compréhension et d'expression, elles s'imposent comme des leviers précieux de politiques publiques (possibles) en faveur de l'affranchissement et de l'autonomie. Nous tenons à citer ici deux principes énoncés dans l'Agenda 21 de la culture :

« 13. L'accès à l'univers culturel et symbolique dans tous les moments de la vie, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, constitue un facteur essentiel pour la formation de la sensibilité et des capacités d'expression, ainsi que pour la coexistence harmonieuse et pour la construction de la citoyenneté. L'identité culturelle de tout individu est une réalité en mouvement. »

« 14. L'appropriation de l'information et sa transformation en savoir par les citoyens est un acte culturel. Par conséquent, l'accès sans distinction aux moyens technologiques, d'expression et de communication, ainsi que l'élaboration de réseaux horizontaux, renforce et alimente la dynamique des cultures locales et enrichit le patrimoine collectif d'une société fondée sur le savoir. »

⁷⁰Biewener, Carole et Bacqué, Marie-Hélène. « Empowerment, développement et féminisme : entre projet de transformation sociale et néolibéralisme », in Bacqué, Marie-Hélène et Sintomer, Yves (dir.), *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, La découverte, 2011, p.82-83

⁷¹Le Bossé, Yann. « De l'« habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment », *Nouvelles pratiques sociales* 16, n° 2, 2003

Ce rôle, relativement consensuel au sein des bibliothèques, peut se déployer dans toute son ambition concernant les questions et les identités de genre. Un exemple d'action nous a particulièrement intéressé : celui des bibliothèques humaines. Ce dispositif, inventé par une ONG danoise, « Stop the violence », a été repéré comme bonne pratique par le Conseil de l'Europe qui le promeut désormais. Nicholas Little, bibliothécaire à Norwich en Angleterre, directeur de l'association Human Library UK, nous en a présenté les principes. Il s'agit d'organiser, dans une bibliothèque ou ailleurs, le prêt de livres humains. Ces livres sont choisis en fonction de préjugés dont ils sont l'objet et autour desquels ils pourront s'entretenir avec les emprunteurs pendant quelques dizaines de minutes. On retrouve ainsi régulièrement dans les catalogues de bibliothèques humaines – organisées essentiellement au Canada et dans le Nord de l'Europe – des personnes transsexuelles, homosexuelles, des femmes portant le voile, des policiers, des féministes, des personnes handicapées, des migrants, etc. L'enjeu étant de transformer l'objet de stéréotypes en sujet du discours.

En organisant la rencontre entre des ressources, des représentations et des individus, en donnant des moyens à des populations affaiblies ou infériorisées pour les faire exister dans la communauté, les bibliothèques ont une place privilégiée pour travailler sur le vivre-ensemble. La reconnaissance du sexisme et de l'homophobie comme des problèmes sociaux constitue le premier geste d'un tel engagement. Il ne s'agit bien entendu pas de se substituer aux solidarités communautaires et à l'action de terrain des associations, mais de proposer, de façon complémentaire, les informations scientifiques, juridiques, documentaires et tout type de ressources susceptibles de participer à la reconnaissance d'identités et d'expériences dont les singularités enrichissent la communauté.

Si l'*empowerment* est un nouveau concept mobilisable pour penser le rôle de transformation sociale des bibliothèques, il convient aussi de s'en méfier, comme nous y invitent les auteurs d'un dossier documentaire sur le sujet : « Une des dérives que cette approche peut entraîner serait une sur-responsabilisation des individus permettant aux structures étatiques dépassées par les problèmes sociaux de se déresponsabiliser.⁷² »

⁷²Dossier thématique « L'empowerment », Culture et santé, 2009

CONCLUSION

Le genre nous paraît être une catégorie d'analyse et de travail utile pour les bibliothèques publiques. Impensé pendant des siècles, il structure les rapports sociaux, la construction des individus et les représentations culturelles. Nos établissements peuvent s'en saisir en trois temps : vérification de l'existence des documents permettant d'appréhender les questions de genre et de sexualités ; transformation de ces documents en ressources repérables ; mobilisation de ces ressources dans le cadre d'un projet de transformation sociale. Parce que les bibliothèques organisent et rendent accessible le savoir, parce que la structure et la circulation du savoir sont des enjeux de pouvoir, les bibliothèques ont une responsabilité dans la visibilité du caché, du voilé, du mis au placard.

Au risque d'attribuer aux bibliothèques des missions que certains qualifieraient de politiques – et alors ? –, nous soutenons qu'elles doivent assumer une fonction de dévoilement en même temps qu'une exigence vis à vis de la complexité. Ne pas lisser absolument la croute de nos sociétés, mais en exposer la diversité topographique, les couleurs multiples, les tectoniques permanentes. Les bibliothèques sont les lieux des différences infinies – façon concrète de dire l'universel –, elles constituent des caisses à outils pour ouvrir les portes aux gonds rouillés, aux serrures cadénassées. Le groupe Légothèque, dont le nom est décidément bien pertinent, amorce la constitution de cet appareillage critique et pratique. Pourquoi ne pas contribuer à cet effort en traduisant le livre d'Ellen Greenblatt sur les collections et les services à l'attention des personnes et des groupes LGBT ?

La méfiance à l'égard du et/ou de la politique semble aujourd'hui paralyser en partie les bibliothèques publiques. Or, toute taxinomie, tout classement est immédiatement politique ; les études sur le genre ne cessent de le révéler. Dans cette étude, nous avons observé que le signalement, l'indexation, l'élaboration de produits documentaires, l'aménagement – tout processus à l'œuvre dans les bibliothèques – engagent des visions du monde et des positionnements au sein de la société.

Le genre est un bélier. Un concept qui permet de pénétrer une forteresse réputée imprenable : le mythe d'une communauté indifférente aux identités. Une indifférence qui au mieux tolère, au pire écrase les appartenances alternatives, les marges et les minorités. En permettant la résistance aux pensées binaires et autoritaires, en créant des passerelles entre les savoirs, les expériences et les usagers, les bibliothèques sont des services publics incontournables de l'inclusion et de la cohésion sociales. Elles sont des artisans, parmi d'autres, de la transformation d'une situation de coexistence en une dynamique de vivre-ensemble.

Bélier ou cheval de Troie, car le genre permet de penser les épidermes en même temps que les représentations et offre donc l'occasion de réinjecter des corps au sein des bibliothèques, qui, se pensant souvent en temples de la pensée, les refoulent souvent à leurs seuils. Il permet aussi de réintroduire des questionnements sur les "races" et les classes. Le « black feminism » américain a ainsi interpellé dans les années 1980 le féminisme institutionnel « blanc et

bourgeois » développé dans les universités : « Que veux-tu dire par “nous”, fille blanche » demande ainsi Lorraine Bethel dans le titre d'un poème en 1981⁷³. En France, l'histoire du racisme est différente, mais les polémiques sur le foulard, l'apparition de mouvements comme les Indigènes de la République (soutenu par Christine Delphy) et les débats incessants sur le choc des civilisations font vaciller et évoluer les paradigmes et luttes féministes. Signe intéressant de ces nouveaux croisements : le réseau thématique lié au genre au sein de l'Association française de Sociologie, « Travail (productif et improductif), rapports sociaux, rapports de genre » est devenu en 2004 le réseau « Genre, classe, race. Rapports sociaux et construction de l'altérité ». Un nouveau concept, l'intersectionnalité met l'accent « sur l'articulation complexe des expériences minoritaires ou des rapports sociaux ; la race, le genre et la classe ne s'additionnent pas les unes les autres, ni même ne se démultiplient en interaction les unes avec les autres : la race est toujours genrée et prise dans la classe sociale, et réciproquement⁷⁴ ». En raison de leur connexion avec le politique, les questions de genre sont sans cesse bousculées par le minoritaire, qui surgit nécessairement dès que la précédente minorité est intégrée.

D'un point de vue plus concret, les bibliothèques doivent accepter de jouer avec ces tensions inévitables et excitantes entre intégration et visibilité, entre le soin de la communauté et celui de ses membres pris distinctement. Cela vaut non seulement pour les différences de sexe, de genre et de sexualité mais aussi pour les marqueurs identitaires que sont les origines ethniques et culturelles, les croyances, les classes sociales. Les rapports sociaux peuvent/doivent être des lunettes à travers lesquelles on réfléchit le service public. Un travail de médiation sur les thèmes des migrations, du colonialisme, des religions, du travail, de la famille, de l'économie de marché (*etc.*) nous paraît aussi nécessaire que sur le genre. Pour accueillir les populations à desservir, il faut exposer les nœuds qui jalonnent leur histoire et leur quotidien. Même s'il est sans doute bien présomptueux d'espérer les défaire.

⁷³Cité par Clair, Isabelle. *Sociologie du genre : Sociologies contemporaines*. Armand Colin, 2012, p.112

⁷⁴ibid

Sources

Entretiens réalisés avec :

- Raphaëlle Bats, responsable du groupe Légothèque
Lyon, le 8 octobre 2012
- Phan Bigotte et Thomas Leduc, président et vice-président de l'association L'Académie Gay & Lesbienne
entretien téléphonique le 18 novembre 2012
- Anne Dive, conservatrice à la Médiathèque Olympe de Gouges
Strasbourg, le 14 septembre 2012
- Annie Metz, conservatrice à la Bibliothèque Marguerite Durand
Paris, le 17 octobre 2012
- Sylvie Tomolillo, responsable du Point G à la Bibliothèque de la Part-Dieu
Lyon, le 29 août 2012

Conversations téléphoniques avec Delphine Quereux-Sbai (BM de Reims), Julie Friboulet (BM de Marseille), Valérie Loirat (chargée de mission égalité hommes femmes à l'association française du conseil des communes et régions d'Europe).

Plans d'action égalité femmes hommes :

- Projet, diagnostic et plan d'action de la ville de Bron
- Premier plan d'actions pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale – ville de Reims
- Cultivons l'égalité femmes-hommes – plan d'action de la ville de Lyon dans le cadre de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale
- Plan d'action de la ville de Strasbourg pour les droits des femmes et l'égalité de genre

Bibliographies sur le genre et l'orientation sexuelle

BNF	Homosexualité : est-ce un genre à part ?	Janv 2009
BNF	La crise de la virilité	Fév 2011
Rennes	17 mai : journée mondiale de lutte contre l'homophobie	Avril 2011
Metz	lectures en tous genres	Nov 2011
Genève	Homosexualité, bisexualité, transsexualité	Juil 2004
Angers	Bibliographie accompagnant l'exposition « éduquer contre l'homophobie »	Mai 2009
Saint-Martin d'Hères	Bibliographie homosexualité	?
Bezons	bibliographie sur l'homosexualité et l'homophobie dans la fiction jeunesse	Déc 2007
Strasbourg	Féminin/Masculin – de l'égalité des sexes...	Mars 2012
Lyon	bibliographies jeunesse	
	bibliographie parents, éducateurs	
	sexualité et politique	Nov 2008
	Nos désirs sont des arts	Mai 2009
	Transidentité	Mai 2010
	Notions de genre	Nov 2010
	Masculinités	Nov 2010

Bibliographie

Etudes de genre, féminisme, orientation sexuelle

Monographies

Beauvoir, Simone de. *Le Deuxième Sexe, tome 1 : Les faits et les mythes*. Gallimard, 1986.

Bourcier, Marie-Hélène. *Sexpolitiques : Queer Zones 2*. La Fabrique éditions, 2005.

Butler, Judith. *Défaire le genre*. Editions Amsterdam, 2006.

Butler, Judith. *Trouble dans le genre : Le féminisme et la subversion de l'identité*. Editions La Découverte, 2006.

Clair, Isabelle. *Sociologie du genre: Sociologies contemporaines*. Armand Colin, 2012.

Chomarat, Michel, *Follement gay ! L'homosexualité dans les collections de la Bibliothèque de Lyon*, catalogue d'exposition, Mémoire active, 2006.

Eribon, Didier. *Réflexions sur la question gay*. Fayard, 1999.

Fassin, Eric. *L'inversion de la question homosexuelle*. Editions Amsterdam, 2005.

Foerster, Maxime. *La différence des sexes à l'épreuve de la République*. Editions L'Harmattan, 2003.

Halperin, David. *Saint Foucault*. Epel, 2000.

Jaunait, Alexandre, Laure Bereni, Sébastien Chauvin, et Anne Revillard. *Introduction aux Gender Studies : Manuel des études sur le genre*. De Boeck, 2008.

Welzer-Lang, Daniel. *Les hommes et le masculin*. Payot, 2008.

Articles

Fassin, Éric. « L'empire du genre ». *L'Homme* n° 187-188, n° 3, octobre 2008), pp.375-392.

Parini, Lorena. « Le concept de genre : constitution d'un champ d'analyse, controverses épistémologiques, linguistiques et politiques ». *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie* n°5 (juillet 7, 2010). <http://socio-logos.revues.org/2468>.

Revenin, Régis. « Les études et recherches lesbiennes et gays en France (1970-2006) ». Édité par Isabelle Ernot. *Genre & Histoire* n° 1, novembre 2007). <http://genrehistoire.revues.org/219>.

Scott, Joan W. « Le genre : une catégorie d'analyse toujours utile ? » *Diogène* 225, n° 1, 2009.

Senac-Slawinski, Réjane. « Le gender mainstreaming à l'épreuve de sa genèse et de sa traduction dans l'action publique en France ». *Politique européenne* n° 20, n° 3, septembre, 2006, pp.9-33.

Bibliothèques

Monographies

Falgon-Defay, Nathalie. « La Question des transdisciplinarités ». Mémoire d'études, Enssib, janvier 2004.

Forlani, Séverine. « Femmes, pouvoir et bibliothèques ». Mémoire d'études, Enssib janvier 2010.

Greenblatt, Ellen. *Serving LGBTIQ Library and Archives Users: Essays on Outreach, Service, Collections and Access*. McFarland, 2010.

Petit, Michèle. *Eloge de la lecture. La construction de soi*. Belin, 2002.

Resweber, Jean Paul. *Le pari de la transdisciplinarité.: Vers l'intégration des savoirs*. Editions L'Harmattan, 2000.

Salanouve, Florence. « Diversité culturelle en bibliothèques publiques : enjeux, impensés, perspectives. ». Mémoire d'études, Enssib, janvier 2011.

Articles

Arot, Dominique. « Les valeurs professionnelles des bibliothécaires », *BBF* 2000 - t. 45, n° 1

Bertrand, Anne-Marie. « Éloge de la lecture », *BBF* 2003 – t. 48, n° 2. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-02-0152-014>.

Maignien, Yannick. « La Bibliothèque virtuelle ou de l'Ars memoria à Xanadu », *BBF*, 1995, n°2, <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-32673>.

Migneault, Benoit. « Les collections gaies et lesbiennes dans les bibliothèques publiques : miroir de la société québécoise ? » in *Documentation et bibliothèques* 49, n° 1. pp.31-39.

Poissenot, Claude. « La Charte du CSB en questions », *BBF* 2012 - t. 57, n° 1 janvier 2012.

Tomolillo Sylvie. « De la part maudite à la Part-Dieu. Le centre de ressources sur le genre à la BM de Lyon », in *Bibliothèque(s)*, n°41-42, décembre 2008, pp.46-49.

Roselli, Mariangela. « La bibliothèque, un monde de femmes ». *Réseaux* 168-169, n° 4 (2011), p.133.

Rapports et documents institutionnels

Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, Conseil des communes et régions d'Europe, 2006

Charte des bibliothèques, Conseil supérieur des bibliothèques, 1991

Déclaration et programme d'action de Beijing, quatrième conférence mondiale sur les femmes des Nations Unies, 1995.

L'égalité Hommes-Femmes en Matière d'Éducation, d'Emploi et d'Entrepreneuriat, rapport final à la Réunion du Conseil au niveau des ministres, OCDE, mai 2012.

Hammarberg, Thomas. *La discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre en Europe*, Editions du Conseil de l'Europe, 2011.

Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique, UNESCO, 1994

Programme d'actions gouvernemental contre les violences et les discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre, ministère des droits des femmes, 31 octobre 2012.

Table des annexes

EXTRAIT DU PLAN D'ACTION ÉGALITÉ DE GENRE DE LA VILLE DE STRASBOURG.....	66
EXTRAIT DU PLAN D'ACTION ÉGALITÉ DE LA VILLE DE REIMS.....	68
INDEXATION D'UNE SÉLECTION D'OUVRAGES DANS LE CATALOGUE DE LA BNF.....	69
COUVERTURE DE LA BIBLIOGRAPHIE CONTRE L'HOMOPHOBIE DE LA BIBLIOTHÈQUE CLÔTEAUX-BREQUIGNY À RENNES.....	70
INTRODUCTION DE LA BIBLIOGRAPHIE SUR LES COLLECTIONS LGBT DES BIBLIOTHÈQUES DE GENÈVE.....	71
TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA PRÉSENCE DE SEPT TITRES DE PÉRIODIQUES DANS 35 BIBLIOTHÈQUES.....	72
PRÉSENTATION DU GROUPE LGBT DE L'AMERICAN LIBRARIES ASSOCIATION (HTTP://WWW.ALA.ORG/GLBTRT).....	74

EXTRAIT DU PLAN D'ACTION ÉGALITÉ DE GENRE DE LA VILLE DE STRASBOURG



OBJECTIF POLITIQUE 2

IRRIGUER LA VILLE D'UNE CULTURE DE L'ÉGALITÉ

Mettre des outils à disposition

ACTION 2.3 : CRÉATION D'UN CENTRE RESSOURCES DÉDIÉ AU GENRE

1. FINALITÉ DE L'ACTION

Permettre un accès simple et complet à la documentation et aux ouvrages de référence en matière de genre

2. CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

Les publics expriment leur difficulté à accéder à une information centralisée et de qualité, indispensable pour inclure dans leur quotidien personnel ou professionnel les pratiques recommandées pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'accompagnement vers la consultation d'ouvrages de référence doit être rendu possible en une unité de lieu et effectué par des professionnels compétents et formés sur la question. Il est proposé de faire d'une médiathèque un centre de référence sur la thématique du genre et d'y inclure un centre ressources dédié au genre.

Cette action permettra de répondre aux attentes du public et permettra d'offrir des possibilités d'organisation in situ d'actions collectives d'information ou de sensibilisation.

Elle sera subordonnée à une organisation logistique et une formation des bibliothécaires. Une campagne de communication sera par ailleurs organisée en lien avec la dénomination de la médiathèque au regard de la thématique pour laquelle elle sera reconnue pôle d'excellence.

3. RÉSULTATS ATTENDUS

Ouverture du centre

4. INDICATEURS DE RÉUSSITE

- Nombre de sollicitations
- Taux de fréquentation : mode, type, nombre

5. CALENDRIER

Mars 2012

6. RESSOURCES À MOBILISER

Direction de la culture

7. CONDUITE DU PROJET

Direction de la Culture - Mission droits des femmes et égalité de genre



OBJECTIF POLITIQUE 2

IRRIGUER LA VILLE D'UNE CULTURE DE L'ÉGALITÉ

Mettre des outils à disposition

ACTION 2.4 : DOCUMENTER SUR LES QUESTIONS DE GENRE

1. FINALITÉ DE L'ACTION

- Constituer et faire reconnaître un noyau de référents-es ressources sur les questions des droits des femmes et d'égalité de genre
- Faire la promotion des outils pédagogiques incluant les principes d'égalité entre les femmes et les hommes et mettre à disposition des acteurs un outil de référence d'appui à la pratique

2. CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

La recherche d'ouvrages et d'outils pédagogiques dans lesquels les critères d'égalité entre les femmes et les hommes sont respectés ou questionnés n'est pas aisée pour celui ou celle qui souhaite les utiliser. La complexité de traitement de la problématique du genre rend d'autant plus difficile cette approche. L'édition d'un recueil régulièrement mis à jour des ouvrages considérés comme « plus juste et plus égalitaire » notamment disponibles au sein du centre ressources dédié au genre sera l'outil auquel chacun-e pourra se référer. Sur la base des collections disponibles au sein des médiathèques communautaires, il s'agira de :

- recenser les ouvrages en accord avec l'égalité de genre,
- éditer un catalogue des ouvrages de genre,
- actualiser régulièrement le recueil.

L'axe de sensibilisation et de formation des professionnels-les devra s'accompagner de la mise à disposition des compétences d'une équipe pluridisciplinaire ressource pour l'aide au montage de projets ou à la mise en place d'actions en lien avec l'ensemble des champs : prévention, information, accompagnement, prise en charge. Elle intégrera les compétences d'agents de la collectivité (bibliothécaires de la médiathèque Olympe de Gouges, associations locales, professionnels-les de l'action sociale de la ville) qui détermineront les modalités de leurs interventions.

3. RÉSULTATS ATTENDUS

- Édition d'un catalogue de référence de recensement des ouvrages sur la thématique du genre
- Réactualisation annuelle

4. INDICATEURS DE RÉUSSITE

- Nombre de sollicitations
- Type de sollicitations
- Suites données

5. CALENDRIER

Engagé en 2010

6. RESSOURCES À MOBILISER

Direction de la culture - Direction des solidarités et de la santé - Associations locales, Mission droits des femmes et égalité de genre

7. CONDUITE DU PROJET

Direction de la Culture - Mission droits des femmes et égalité de genre

EXTRAIT DU PLAN D'ACTION ÉGALITÉ DE LA VILLE DE REIMS

Action 4. Sensibilisation culturelle tout public à l'égalité

Le sexe des personnes inscrites est l'un des critères étudiés dans le rapport annuel.

Les statistiques de fréquentation des bibliothèques et médiathèques de Reims montrent une égalité relative pour la tranche d'âge 0 à 14 ans, et une plus forte fréquentation des femmes pour les adultes (14 197 femmes pour 8316 hommes en 2011).

Ces données confortent l'idée selon laquelle les femmes sont un public acquis à la lecture. Cette inégalité de fréquentation est compensée par l'aspect « médiathèque » puisque les emprunts de documents audiovisuels, de CD et DVD notamment, sont plus masculins.

Par ailleurs, la gestion des ressources humaines au sein de la bibliothèque municipale cherche à concilier au mieux les nécessités de chacun, notamment en termes d'articulation des temps de vie. À titre d'exemple, le travail les premiers dimanches du mois se fait sur la base du volontariat, et le travail du samedi fait l'objet quand c'est possible d'une adaptation pour les agents à temps partiel pour raisons familiales. Le personnel de la bibliothèque est essentiellement féminin (28 hommes/84 femmes)

• Descriptif de l'action

Les bibliothèques et médiathèques de Reims sont déjà impliquées dans un processus de sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Fortement engagées dans le dispositif des Biennales de l'égalité de la Ville de Reims, par la mise à disposition de leurs locaux, le soutien de projets, elles sont également à l'initiative de projets d'envergure, notamment l'exposition « Reines et princesses » organisée dans l'ensemble des bibliothèques et médiathèques de Reims pour la Biennale de l'égalité 2012. Cette exposition, accompagnée d'ateliers, de projection de films vise à déconstruire le stéréotype des figures de la princesse et du prince, en mettant en avant des histoires porteuses de symboles d'émancipation. Un goûter philo « Garçons, filles, tous égaux mais pas pareils » et un cycle de projection intitulé « Des femmes libres » sont organisés dans ce cadre.

Ce fort investissement de cette institution de diffusion de culture a vocation à être pérennisé, d'une part de façon périodique lors de l'organisation des Biennales de l'égalité, mais également de façon ponctuelle et continue en proposant des ateliers et des ouvrages porteurs d'égalité, conformément à l'article 13-3 de la Charte.

De plus, dans une logique d'analyse sexuée, il est envisagé d'étudier plus en détail la proportion sexuée des artistes et des conférencier·ères accueillis.

● Objectifs

Mettre à disposition des Rémois et équipes éducatives des outils pédagogiques, des ouvrages et DVD et des expositions pour développer la réflexion et la connaissance du public sur la place des femmes et des hommes dans la société.

● Responsable(s) / Direction responsable

Bibliothèques et médiathèques de Reims

● Partenaires

Mission Égalité femmes-hommes

● Calendrier

Participation aux Biennales de l'égalité
Sensibilisation constante (ouvrages, DVD, etc.)

● Budget

?

● Indicateurs d'évaluation

Analyse sexuée de la fréquentation
Fréquentation des expositions et manifestations dans le cadre des Biennales de l'égalité
Nombre d'ouvrages répertoriés comme porteurs de l'égalité
Nombre d'emprunts des ouvrages
Fréquence des actions de sensibilisation à l'égalité

INDEXATION D'UNE SÉLECTION D'OUVRAGES DANS LE CATALOGUE DE LA BNF

Auteur-e	Ouvrage	Classe dewey	Tête de vedette
Judith Butler	Trouble dans le genre	305.420	Théorie féministe
			identité sexuelle
	Défaire le genre	305.3	identité sexuelle
			rôles selon le sexe
			normes sociales
Thomas laqueur	La Fabrique du sexe	305.3	différences entre les sexes
			corps humain
			sexualité
Sabine Prokhoris	Le sexe prescrit	155.33	différences entre les sexe (psychologie)
David Halperin	Saint Foucault		Foucault
			Homosexualité
Didier Eribon	Réflexions sur la question gay	306.766	Homosexualité
Eric Fassin	L'inversion de la question homosexuelle	306.766	normes sociales
			Homosexualité
			Homosexualité
			Homosexualité
	Le sexe politique, genre et sexualité au miroir transatlantique	305.307	études sur le genre
			études sur le genre
			sexualité
			sexualité
Monique Wittig	La pensée straight	305.420	Théorie féministe
			Féminisme
			Lesbianisme
			Féminisme et littérature
Simone de Beauvoir	Le deuxième sexe		pas indexé
Florence Tamagne	Mauvais genre, une histoire des représentations de l'homosexualité	700.453	Homosexualité
			Homosexualité
			homosexualité et littérature

**COUVERTURE DE LA BIBLIOGRAPHIE CONTRE
L'HOMOPHOBIE DE LA BIBLIOTHÈQUE
CLÔTEAUX-BREQUIGNY À RENNES**

bib DE RENNES | **CLÔTEAUX-BREQUIGNY**
Plus d'infos : 02 23 62 26 91

**17 mai : journée mondiale
de lutte contre l'homophobie**

**PAROLES D'
ADOS CONTRE
L'HOMOPHOBIE**

**Tatiana
17 ans**

**L'homosexualité,
c'est tout à fait normal,
je vois pas ce que ça change,
c'est de l'amour pareil !**

www.bibliotheques.rennes.fr

BREQUIGNY MJC

RENNES VIVRE EN INTELLIGENCE

INTRODUCTION DE LA BIBLIOGRAPHIE SUR LES COLLECTIONS LGBT DES BIBLIOTHÈQUES DE GENÈVE

Introduction

Après des siècles d'occultation, force est de constater que, depuis quelques années, les références à la culture gay et lesbienne sont de plus en plus présentes dans notre société. Cette réalité se retrouve notamment dans la production éditoriale francophone. Citons par exemple la parution, uniquement en 2003, de trois ouvrages documentaires incontournables : le "Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes" dirigé par Didier Eribon, "La culture gaie et lesbienne" d'Anne et Marine Rambach et le "Dictionnaire de l'homophobie" dirigé par Louis-Georges Tin. Tout en s'adressant à un large public, ces trois études comblent des lacunes évidentes de la production passée.

Une des missions des Bibliothèques Municipales est de mettre à disposition du public, à des fins d'information, d'éducation, de culture et de loisir, des collections dont les contenus sont sans cesse actualisés et qui reflètent l'évolution du savoir et de la culture, afin notamment d'inciter à la réflexion et de favoriser une meilleure compréhension de la société dans toute sa complexité. Cette bibliographie concourt à cette mission en compilant un choix de documents diversifié et représentatif de la production francophone, principalement des quinze dernières années. Elle a aussi été constituée dans le but de satisfaire les goûts d'un large public. Nous espérons qu'elle contribuera à mettre en lumière la richesse de la culture homosexuelle, à favoriser une meilleure acceptation des sensibilités lesbienne, gay, bisexuelle et transsexuelle (LGBT) et, finalement, à lutter contre l'homophobie ou toute forme de discrimination et d'exclusion.

Cette bibliographie répertorie un choix d'ouvrages documentaires et de fiction, ainsi que des DVD. Elle présente aussi des associations qui accueillent, écoutent, informent, conseillent et défendent les membres des communautés LGBT.

A la fin de chaque notice répertoriée dans cette bibliographie, vous trouvez, entre parenthèses, à la suite de la cote de rangement, les sigles des différentes bibliothèques qui possèdent le document. La liste des sigles est imprimée à la page suivante.

Vu le nombre important de documents sélectionnés, il nous a paru important de mettre en évidence certains titres qui sont signalés par un "Coup de ♥". Ce choix est purement subjectif et ne doit surtout pas vous empêcher de faire d'autres découvertes.

Les Bibliothèques Municipales de Genève sont heureuses d'apporter leur contribution à la Pride04 et remercient le comité d'organisation de les avoir associées à cette manifestation.

[\[Retour à la table des matières\]](#)

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA PRÉSENCE DE SEPT TITRES DE PÉRIODIQUES DANS 35 BIBLIOTHÈQUES

	Tetu	Lesbia mag	Dixième muse	Elle	Causette	GQ	Men's health
Marseille	1	0	0	1	1	1	1
Lyon	1	1	1	1	1	1	1
Toulouse	0	0	0	1	1	1	0
Nice	0	0	0	1	0	0	0
Nantes	0	0	0	1	1	1	1
Strasbourg	0	0	1	1	1	0	1
Montpellier	1	0	1	1	1	1	0
Bordeaux	1	0	0	1	1	1	0
Rennes	1	0	0	1	1	0	0
Le Havre	0	0	0	1	1	0	0
Reims	1	0	1	1	1	1	0
Lille	1	1	1	1	1	0	0
Saint Etienne	0	0	0	1	1	0	0
Toulon	0	0	0	1	1	0	0
Grenoble	0	0	0	1	1	0	0
Angers	1	0	0	1	1	1	0
Dijon	0	0	0	1	1	0	0
Brest	1	0	0	1	0	0	0
Le Mans	1	0	1	1	1	1	0
Clermont	1	0	0	1	1	1	0
Amiens	0	0	0	1	1	1	0
Aix	0	0	0	1	1	0	0
Limoges	1	0	1	1	1	1	0
Nîmes	1	0	1	1	1	1	0
Tours	1	0	0	1	1	0	1
Villeurbanne	0	0	0	1	1	0	0
Metz	0	0	0	1	1	0	0
Besançon	0	0	0	1	1	0	0
Caen	0	0	0	1	1	0	0
Orléans	0	0	0	1	1	1	1
Mulhouse	1	0	0	1	0	1	0
Rouen	1	1	0	1	1	1	0
Boulogne bil	1	0	0	1	1	1	0
Perpignan	0	0	0	1	0	0	0
Nancy	1	1	0	1	1	1	1
35	18	4	8	35	31	18	7

PRÉSENTATION DU GROUPE LGBT DE L'AMERICAN LIBRARIES ASSOCIATION ([HTTP://WWW.ALA.ORG/GLBTRT](http://www.ala.org/glbtrt))

About GLBTRT | American Library Association

<http://www.ala.org/glbtrt/about>

You are at: [ALA.org](http://www.ala.org) » [GLBTRT](http://www.ala.org/glbtrt) » [About GLBTRT](http://www.ala.org/glbtrt/about)

About GLBTRT

Mission

The Gay, Lesbian, Bisexual, and Transgender Round Table of the American Library Association is committed to serving the information needs of the gay, lesbian, bisexual, and transgender professional library community, and the gay, lesbian, bisexual, and transgender information and access needs of individuals at large. We are committed to encouraging and supporting the free and necessary access to all information, as reflected by the missions of the American Library Association.

The Gay, Lesbian, Bisexual, and Transgender Round Table provides its members, other American Library Association divisions, members, and affiliates, and the library and information science field as a whole with a forum for discussion and an environment for education and learning regarding the needs of the gay, lesbian, bisexual, and transgender professional community and population at large.

Purpose

The Gay, Lesbian, Bisexual, and Transgender Round Table of the American Library Association shall

- promote the improved quality, quantity, and accessibility of library materials and service of particular interest or usefulness to lesbian, bisexual, gay, and transgender people of all ages;
- develop, promote and defend unrestricted access of all library users to information by or about gay, lesbian, bisexual, and transgender people;
- sponsor and promote awareness of programs and of the Stonewall Book Awards;
- provide bibliographic services to librarians, archivists, other information professionals, and library users;
- work toward eliminating job discrimination against gay, lesbian, bisexual, and transgender employees of libraries, archives, and information centers;
- advocate revising classification schemes, subject heading lists, indices, etc., in order to remove terms derogatory to the lives, activities, and contributions to culture and society of gay, lesbian, bisexual, and transgender people;
- advocate within the membership and leadership of ALA on behalf of

lesbian, bisexual, or transgender librarians, archivists, other information specialists, and library users;

- support other under-represented and disadvantaged groups working for adequate representation and equal opportunity within ALA;
- work with groups outside ALA interested in achieving equal rights for gay, lesbian, bisexual, and transgender people;
- provide opportunities for gay, lesbian, bisexual, and transgender librarians, archivists, and other information specialists attending ALA conferences to meet and socialize with one another; and
- promote the ALA Library Bill of Rights and its Code of Ethics.

Staff Liaison

Office for Literacy and Outreach Services (OLOS)
American Library Association
50 E Huron St
Chicago, IL 60611-2729
Work: (312) 280-4294
Fax: (312) 280-3256
E-mail: olos@ala.org

Last updated May 2012

[Copyright Statement](#) | [Privacy Policy](#) | [Site Help](#) | [Site Index](#)

© 1997–2012 American Library Association

ALAAmericanLibraryAssociation

50 E Huron St., Chicago IL 60611 | 1.800.545.2433

Table des illustrations

Illustration 1: Poster sur les publics LGBT en bibliothèques, Noémie Somorjai, Université de Budapest.....	29
Illustration 2: Couverture du journal des médiathèques de Plaine Commune, mars 2012.....	36
Illustration 3: L'Espace égalité de genre à la médiathèque Olympe de Gouges, Strasbourg, source http://legothequeabf.wordpress.com	38
Illustration 4: Ouvrages de l'Espace égalité de genre, source http://legothequeabf.wordpress.com	39
Illustration 5: Capture d'écran de la page d'accueil du site de la BM de Lyon.....	40
Illustration 6: Capture d'écran de la page d'accueil du site des médiathèques de Strasbourg.....	41
Illustration 7: Campagne de communication de la Ville de Strasbourg et du Mouvement du Nid contre la prostitution.....	45
Illustration 8: Présence de sept titres de presse féminine, masculine, LGBT dans 35 bibliothèques en novembre 2012.....	48
Illustration 9: Logo du Stonewall book award.....	51

Table des matières

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	9
INTRODUCTION.....	11
1 GENÈSE ET APPROPRIATIONS DU GENRE.....	15
1.1 Naissance d'un champ : de la recherche féministe aux études de genre	15
1.1.1 <i>Le féminisme matérialiste.....</i>	<i>15</i>
1.1.2 <i>Sexe, genre, sexualité.....</i>	<i>16</i>
1.1.3 <i>Querelles françaises autour de la notion de genre.....</i>	<i>17</i>
1.2 Dissémination du concept dans le débat public.....	18
1.3 Le genre : une préoccupation des politiques publiques.....	20
1.3.1 <i>Genèse : les politiques internationales de développement</i>	<i>20</i>
1.3.2 <i>En Europe.....</i>	<i>21</i>
1.3.3 <i>En France</i>	<i>22</i>
À l'échelle nationale.....	22
A l'échelle locale.....	23
2 LES FORMES DU GENRE EN BIBLIOTHÈQUES.....	25
2.1 La documentation sur le genre.....	25
2.1.1 <i>Les fonds scientifiques.....</i>	<i>25</i>
2.1.2 <i>Les fonds personnels et associatifs.....</i>	<i>26</i>
2.1.3 <i>Des collections sur le genre en bibliothèques publiques ?.....</i>	<i>27</i>
2.2 Du document à la ressource	30
2.2.1 <i>Le défi de la transdisciplinarité.....</i>	<i>30</i>
Le problème du classement.....	30
Une seule solution : l'indexation ?.....	31
Le cas des fictions.....	32
2.2.2 <i>Les bibliographies.....</i>	<i>33</i>
Des produits divers et singuliers.....	33
L'importance de la jeunesse	34
2.2.3 <i>Le genre : une question de société au cœur de nombreuses animations et médiations.....</i>	<i>35</i>
2.3 Séparer le genre ? Visibilité versus intégration.....	37
2.3.1 <i>Des espaces.....</i>	<i>37</i>
2.3.2 <i>Le signalement des documents.....</i>	<i>39</i>
2.3.3 <i>L'aubaine internet.....</i>	<i>40</i>
3 LE GENRE TROUBLE LA BIBLIOTHÈQUE	43
3.1 Un enjeu de positionnement	43
3.1.1 <i>Quel positionnement face à la commande politique ?.....</i>	<i>43</i>

3.1.2 Des médiations communautaires.....	44
3.2 Un enjeu de valeurs.....	47
3.2.1 Un terreau socio-professionnel « gender-friendly ».....	47
3.2.2 Des valeurs professionnelles fortes : périls et opportunités.....	49
3.2.3 Le miroir transatlantique.....	50
3.3 Deux concepts pour des bibliothèques actrices du changement social. .52	
3.3.1 Bibliothèques et construction de soi.....	52
3.3.2 Bibliothèques et empowerment.....	54
CONCLUSION.....	57
SOURCES.....	59
BIBLIOGRAPHIE.....	61
TABLE DES ANNEXES.....	65
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	77
TABLE DES MATIÈRES.....	79